



Ville de Piraé
TAHITI
POLYNÉSIE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 012 /2019 DU 28 MARS 2019

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2018.

Séance du 28.03.2019

Sous la présidence de Monsieur Abel TEMARII, 2^{ème} adjoint au maire de Piraé

Secrétaires de séance : Mme Eliane LECHENE, 3^{ème} adjoint au maire et Mme Yvannah TIXIER POMARE, 9^{ème} adjoint au maire

Convocation le	26/03/2019	Date d'affichage de la convocation	26/03 /2019
Date d'affichage du C.R.	29/03/2019	Date d'affichage de la délibération	- 2 AVR/2019
Transmission IDV	- 2 AVR./2019	Rendu exécutoire après Publication ou notification	- 2 AVR./2019

ONT VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	29	00	00
La délibération est adoptée à l'unanimité			

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard		x	
2	LICHTLE Yvette		x	TIXIER POMARE Yvannah
3	TEMARII Abel	x		
4	MAO Marie-Madeleine		x	MACE Miriama
5	ATEM Félix		x	LECHENE Eliane
6	HUNTER Lorraine	x		
7	TAURAA Heimana	x		
8	LECHENE Eliane	x		
9	RAFFIN Yvonnick	x		
10	TIXIER POMARE Yvannah	x		
11	CHICOU Jean	x		
12	MACE Miriama	x		
13	PAQUIER Jean Claude		x	
14	RAUFEA Doris	x		
15	MAKE Léon	x		
16	SVARC Maire	x		
17	TAURAATUA Christophe		x	HAREHOE Thilda
18	MOO SUNG Samuel	x		
19	TERE Maono	x		
20	TEAO Krys		x	PARAUE Milton
21	URAHUTIA Riveta		x	TAURAA Heimana
22	PARAUE Milton	x		
23	TEPU Taiana	x		
24	FOLIAKI Turere	x		
25	TEHOIRI Rosana	x		
26	MOU KAM TSE Kapo	x		
27	WONG Keehi	x		
28	TETOOFARaiarii		x	SVARC Maire
29	PARO Irvine		x	
30	VERNAUDON Béatrice		x	BAMBRIDGE Maiana
31	BAMBRIDGE Maiana	x		
32	TETUAETARA Théodore		x	
33	HAREHOE Thilda	x		
Elus en exercice : 33		21	12	8

DELIBERATION N° 012 / 2019 DU 28 MARS 2019

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment ses articles ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 006/2018 du 27 mars 2018 portant approbation du budget primitif de la commune (budget principal) pour l'exercice 2018 et de la prise en charge des déficits des budgets annexes ;
- VU les explications fournies par Monsieur Abel TEMARII, 2^{ème} adjoint au maire ;

Exposé des motifs :

Après la présentation du compte administratif en concordance avec le compte de gestion du comptable du Trésor, il est proposé de voter la délibération portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré en sa séance du 28 mars 2019 :

Lors du vote	Compte administratif 2018	Compte de gestion 2018	Affectation du résultat de fonctionnement 2018
Nombre de membres en exercice :	33	33	33
Nombre de membres présents :	21	21	21
Nombre de suffrages exprimés :	29	29	29
Nombre de votes POUR	29	29	29
Nombre de votes CONTRE	00	00	00
Nombres d'ABSTENTIONS	00	00	00

ADOpte :

Article 1^{er} : Donne acte de la présentation du compte administratif au titre du budget principal pour l'exercice 2018, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2017		755 196 005	0	104 743 366	0	859 939 371
Part affectée à l'investissement de l'exercice 2017	28 931 724				28 931 724	0
Opération de l'exercice 2018	1 510 436 331	1 620 578 976	503 100 413	634 134 824	2 013 536 744	2 254 713 800
TOTAUX	1 539 368 055	2 375 774 981	503 100 413	738 878 190	2 042 468 468	3 114 653 171
Résultats de clôture de l'exercice 2018	836 406 926		235 777 777			1 072 184 703
Solde d'exécution de l'exercice			Déficit :			
			Excédent :			
			235 777 777			
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement :			224 211 967			
+ Restes à réaliser en recettes d'investissement :			206 977 636			
Excédent total de financement :			218 543 446			

Article 2 : Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : Arrête les résultats tels qu'indiqués à l'article 1^{er} en francs pacifique.

Article 5 : Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement en francs pacifique :

836 406 926	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
0	au compte 1068 (recettes d'investissement)
836 406 926	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 7 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Maire absent,



Abel TEMARII
2^{ème} adjoint au maire



Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le maire absent,
Le 2^{ème} Adjoint,
Le Maire



Edouard FRITCH



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 1 avril 2019 16:42
À: s2low@s2low.org; Marania TINORUA; backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF9872-200013746-20190402-1433.xml; 987-200013746-20190328-DELIB_012_2019-DE-1-2_1439.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Polynésie Française - SAIDV-Subdivision administrative des îles du Vent _ Arr n°2

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-04-02

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE PIRAE

N° de SIREN: 200013746

Numéro Acte de la collectivité locale: DELIB_012_2019

Objet acte: Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget principal pour l'exercice 2018.

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.1-Décisions budgétaires

Identifiant Acte: 987-200013746-20190328-DELIB_012_2019-DE



Ville de Pirae

COMPTE ADMINISTRATIF

2018

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL	Commune de Pirae (1)
-------------------------	---------------------------------

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DU BUDGET PRINCIPAL (3)

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF Voté par nature

Année 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I. Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)

A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)

A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA – Investissement (3)

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une

commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepen

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - (3) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - (4) avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

[9] [8] [7] [3] [6] Commune de PIRAE	COMPTE ADMINISTRATIF
--	-------------------------

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	99 391	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement /population	113 295	
4	Dépenses d'équipement brut/population	34 277	
5	Encours réel de la dette/population	26 181	
6	Dotation globale de fonctionnement / population	27 772	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (1)	61,7%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,0%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0,0%	
9	Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (1)	88,1%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (1)	30,3%	
11	Encours réel de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	23,1%	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
		A	G
	Section de fonctionnement	1 510 436 331	1 620 578 976
	Section d'investissement	503 100 413	634 134 824

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0	I 726 264 281
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D 0	J 104 743 366

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	2 013 536 744	=G+H+I+J 3 085 721 447
---------------------------------------	----------	---------------	---------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E 0	K 0
	Section d'investissement	F 224 211 967	L 206 977 636
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 224 211 967	=K+L 206 977 636

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 1 510 436 331	=G+I+K 2 346 843 257
	Section d'investissement	=B+D+F 727 312 380	=H+J+L 945 855 826
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 2 237 748 711	=G+H+I+J+K+L 3 292 699 083

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0	K 0
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 224 211 967	L 206 977 636
13	Subventions d'investissement	0	206 977 636
20	Immobilisations incorporelles	20 713 440	0
21	Immobilisations corporelles	31 730 759	0
23	Immobilisations en cours	171 767 768	0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	306 107 509	189 935 073	13 086 821	0	103 085 615
012	Charges de personnel et frais assimilés	974 800 000	823 051 296	47 811 949	0	103 936 755
65	Autres charges de gestion courante	441 483 918	326 249 531	751 527	0	114 482 860
Total des dépenses de gestion courante		1 722 391 427	1 339 235 900	61 650 297	0	321 505 230
66	Charges financières	1 114 000	962 850	0	0	151 150
67	Charges exceptionnelles	17 400 000	10 398 906	0	0	7 001 094
68	Dotations aux provisions (1)	11 000 000	0			11 000 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 751 905 427	1 350 597 656	61 650 297	0	339 657 474

023	Virement à la section d'investissement (2)	461 380 363				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	98 300 000	98 188 378			111 622
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		559 680 363	98 188 378			461 491 985

TOTAL		2 311 585 790	1 448 786 034	61 650 297	0	801 149 459
-------	--	---------------	---------------	------------	---	-------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0				
---	-----	---	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000 000	6 327 294	0	0	6 672 706
70	Produits des services, du domaine et ventes...	98 500 000	127 834 999	0	0	-29 334 999
73	Impôts et taxes	420 500 000	431 909 199	0	0	-11 409 199
74	Dotations et participations	1 022 421 509	1 026 055 265	0	0	-3 633 756
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	11 337 376	0	0	8 662 624
Total des recettes de gestion courante		1 574 421 509	1 603 464 133	0	0	-29 042 624
77	Produits exceptionnels	0	6 340 222	0	0	-6 340 222
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 574 421 509	1 609 804 355	0	0	-35 382 846

042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	10 900 000	10 774 621			125 379
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 900 000	10 774 621			125 379

TOTAL		1 585 321 509	1 620 578 976	0	0	-35 257 467
-------	--	---------------	---------------	---	---	-------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	726 264 281				
---	-----	-------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	49 077 656	27 581 029	20 713 440	783 187
21	Immobilisations corporelles	409 835 239	320 015 111	31 730 759	58 089 369
23	Immobilisations en cours	738 620 444	139 441 626	171 767 768	427 411 050
	Total des dépenses d'équipement	1 197 533 339	487 037 766	224 211 967	486 283 606
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	5 288 026	0	11 974
	Total des dépenses financières	5 300 000	5 288 026	0	11 974
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 202 833 339	492 325 792	224 211 967	486 295 580
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	10 900 000	10 774 621		125 379
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 900 000	10 774 621		125 379
	TOTAL	1 213 733 339	503 100 413	224 211 967	486 420 959
	Pour information D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	309 901 246	107 069 824	206 977 636	-4 146 214
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	119 331 742	307 000 000	0	-187 668 258
	Total des recettes d'équipement	429 232 988	414 069 824	206 977 636	-191 814 472
10	Dot fonds divers et réserves	91 144 898	91 144 898	0	0
1068	Excédents de fonct capitalisés (7)	28 931 724	28 931 724	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	1 800 000	0	-1 800 000
	Total des recettes financières	120 076 622	121 876 622	0	-1 800 000
	Total des recettes réelles d'investissement	549 309 610	535 946 446	206 977 636	-193 614 472
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	461 380 363			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	98 300 000	98 188 378		111 622
	Total des recettes d'ordre d'investissement	559 680 363	98 188 378		461 491 985
	TOTAL	1 108 989 973	634 134 824	206 977 636	267 877 513
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 104 743 366			

(1) DF 023 = RI 021; DI040 = RF012; RI040 = DF012; DI041 = RI041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	203 021 894		203 021 894
012	Charges de personnel et frais assimilés	870 863 245		870 863 245
65	Autres charges de gestion courante	327 001 058		327 001 058
66	Charges financières	962 850	0	962 850
67	Charges exceptionnelles	10 398 906	0	10 398 906
68	Dotation aux amortissements et provisions	0	98 188 378	98 188 378
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 412 247 953	98 188 378	1 510 436 331

Pour information			0
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	10 774 621	10 774 621
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	5 288 026	0	5 288 026
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	27 581 029	0	27 581 029
21	Immobilisations corporelles (6)	320 015 111	0	320 015 111
23	Immobilisations en cours (6)	139 441 626	0	139 441 626
	Dépenses d'investissement - Total	492 325 792	10 774 621	503 100 413

Pour information			0
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 327 294		6 327 294
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	127 834 999		127 834 999
73	Impôts et taxes	431 909 199		431 909 199
74	Dotations et participations	1 026 055 265		1 026 055 265
75	Autres produits de gestion courante	11 337 376		11 337 376
77	Produits exceptionnels	6 340 222	10 774 621	17 114 843
	Recettes de fonctionnement - Total	1 609 804 355	10 774 621	1 620 578 976

Pour information				726 264 281
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 144 898	0	91 144 898
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	28 931 724	0	28 931 724
13	Subventions d'investissement	107 069 824	0	107 069 824
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	307 000 000	0	307 000 000
27	Autres immobilisations financières	1 800 000	0	1 800 000
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		98 188 378	98 188 378
	Recettes d'investissement - Total	535 946 446	98 188 378	634 134 824

Pour information				104 743 366
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	306 107 509	189 935 073	13 086 821	0	103 085 615
60611	Eau et assainissement	24 000 000	12 998 455	4 534 232	0	6 467 313
60612	Energie - Electricité	52 000 000	43 572 278	3 961 117	0	4 466 605
60621	Combustibles	1 600 000	860 074	309 690	0	430 236
60622	Carburants	9 000 000	7 046 428	1 593 206	0	360 366
60623	Alimentation	28 000 000	25 994 188	846 211	0	1 159 601
60624	Produits de traitement	700 000	417 719	0	0	282 281
60628	Autres Fourn. non stockées	31 500 000	15 775 289	0	0	15 724 711
60631	Fournitures d'entretien	3 300 000	2 235 827	0	0	1 064 173
60632	Fournitures de petit Equip.	7 500 000	4 132 118	0	0	3 367 882
60633	Fournitures de voirie	4 407 509	2 009 424	0	0	2 398 085
60636	Vêtements de travail	8 800 000	1 326 322	672 220	0	6 801 458
6064	Fournitures administratives	5 000 000	4 072 948	0	0	927 052
6067	Fournitures scolaires	16 400 000	10 420 675	0	0	5 979 325
6132	Locations immobilières	300 000	0	0	0	300 000
6135	Locations mobilières	4 100 000	3 408 392	0	0	691 608
61522	Bâtiments	4 700 000	1 404 465	0	0	3 295 535
61523	Voies et réseaux	4 700 000	0	0	0	4 700 000
61551	Matériel roulant	8 100 000	6 282 085	0	0	1 817 915
61558	Entretien réparat° autr fournit	8 700 000	4 422 169	0	0	4 277 831
6156	Maintenance	7 100 000	4 108 916	131 193	0	2 859 891
6161	Multirisques	7 700 000	7 340 619	0	0	359 381
6168	Autres	500 000	370 451	0	0	129 549
617	Etudes et recherches	3 000 000	1 087 795	0	0	1 912 205
6182	Documentation Gén. et Tech.	500 000	152 827	0	0	347 173
6184	Vers. à des Org. de formation	900 000	853 495	0	0	46 505
6185	Frais de colloques & séminaires	600 000	0	0	0	600 000
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	500 000	362 981	0	0	137 019
6226	Honoraires	3 500 000	2 576 400	0	0	923 600
6227	Fr. d'actes et de contentieux	700 000	298 263	0	0	401 737
6231	Annonces et insertions	3 100 000	594 468	0	0	2 505 532
6232	Fêtes et cérémonies	12 600 000	7 602 365	0	0	4 997 635
6236	Catalogues et imprimés	9 200 000	2 253 917	0	0	6 946 083
6251	Voyages et déplacements	600 000	282 731	0	0	317 269
6256	Missions	400 000	40 634	0	0	359 366
6261	Frais d'affranchissement	900 000	594 618	0	0	305 382
6262	Frais de télécommunications	8 600 000	6 571 053	1 038 952	0	989 995
627	Serv. bancaires et assimilés	3 600 000	1 330 000	0	0	2 270 000
6281	Concours divers (cotisations)	800 000	727 632	0	0	72 368
6282	Fr. Gard.(Eg.,For.&bois Com.	4 500 000	1 680 204	0	0	2 819 796
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 600 000	3 606 205	0	0	3 993 795
6288	Autres serv.extérieurs	6 300 000	1 090 643	0	0	5 209 357
6354	Dr. d'enregistrement&de timbre	100 000	30 000	0	0	70 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	974 800 000	823 051 296	47 811 949	0	103 936 755
6218	Autre personnel extérieur	18 500 000	12 808 657	0	0	5 691 343
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	16 000 000	12 921 460	2 577 285	0	501 255
64111	Rémunération principale	683 900 000	609 866 248	12 512 661	0	61 521 091
64118	Autres indemnités	2 100 000	2 098 615	0	0	1 385
64131	Rémunération	33 000 000	22 263 884	615 446	0	10 120 670
6451	Cotisations à la C.P.S.	216 000 000	160 891 263	32 106 557	0	23 002 180
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 300 000	2 201 169	0	0	3 098 831
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	441 483 918	326 249 531	751 527	0	114 482 860
6531	Indemnités	21 800 000	16 138 356	0	0	5 661 644
6532	Frais de mission	1 250 000	0	751 527	0	498 473
6533	Cotisations de retraite	5 800 000	677 808	0	0	5 122 192
6554	Cont. aux Org. de regroupement	33 050 000	33 016 205	0	0	33 795
6556	Ind. de logement aux Instit.	3 000 000	0	0	0	3 000 000
6558	Autres Cont. obligatoires	14 900 000	14 896 748	0	0	3 252
657364	A caract indust et commercial	326 083 918	234 500 000	0	0	91 583 918
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	35 600 000	27 020 414	0	0	8 579 586
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 722 391 427	1 339 235 900	61 650 297	0	321 505 230

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62... sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	1 114 000	962 850	0	0	151 150
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 114 000	962 850	0	0	151 150
67	Charges exceptionnelles (c)	17 400 000	10 398 906	0	0	7 001 094
6713	Secours et dots	480 000	0	0	0	480 000
6714	Bourses et prix	2 110 000	849 980	0	0	1 260 020
6718	Aut.Ch.Excep.sur Op. de Gest.	160 000	153 371	0	0	6 629
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	14 170 000	8 916 684	0	0	5 253 316
678	Autres charges exceptionnelles	480 000	478 871	0	0	1 129
68	Dotations aux provisions (d) (3)	11 000 000	0			11 000 000
6875	Dot. Prov. Pr Risk.&Ch. Excep.	11 000 000	0			11 000 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 751 905 427	1 350 597 656	61 650 297	0	339 657 474

023	Virement à la section d'investissement	461 380 363	0			461 380 363
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	98 300 000	98 188 378			111 622
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	98 300 000	98 188 378			111 622
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		559 680 363	98 188 378			461 491 985

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0	0			0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		559 680 363	98 188 378			461 491 985

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		2 311 585 790	1 448 786 034	61 650 297	0	801 149 459
--	--	---------------	---------------	------------	---	-------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0
--	---

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000 000	6 327 294	0	0	6 672 706
6419	Remb. sur Réim. du Pers.	13 000 000	6 327 294	0	0	6 672 706
70	Produits des services, du domaine...	98 500 000	127 834 999	0	0	-29 334 999
70128	Autres taxes et redev d'eau	0	84 800	0	0	-84 800
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	1 500 000	1 640 000	0	0	-140 000
70312	Redevances funéraires	1 200 000	1 809 000	0	0	-609 000
70321	Dr.Stat.Loc. sur la voie Pub.	7 000 000	7 926 700	0	0	-926 700
70388	Autres Red. et Rec. diverses	1 000 000	5 915 974	0	0	-4 915 974
70611	Red. d'Enl. des Ord. ménagères	0	371 700	0	0	-371 700
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	42 000 000	28 074 163	0	0	13 925 837
70688	Autres prestations de service	1 600 000	1 891 058	0	0	-291 058
7082	Commissions	0	65 206	0	0	-65 206
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	100 000	406 350	0	0	-306 350
70841	aux Budg. Ann.rég.mun CCAS écol	24 100 000	23 650 048	0	0	449 952
70878	par d'autres redevables	20 000 000	56 000 000	0	0	-36 000 000
73	Impôts et taxes	420 500 000	431 909 199	0	0	-11 409 199
7336	Droits de place	8 000 000	8 764 500	0	0	-764 500
7351	Taxe sur l'électricité	190 000 000	189 237 118	0	0	762 882
7368	Taxes locale publicité exter	2 500 000	2 241 355	0	0	258 645
7381	Centimes addi. s/ impos. terr.	220 000 000	231 666 226	0	0	-11 666 226
74	Dotations et participations	1 022 421 509	1 026 055 265	0	0	-3 633 756
7411	Dotation forfaitaire	288 706 563	288 706 563	0	0	0
74128	Dotation d'aménagement	105 909 069	105 909 069	0	0	0
7471	Etat	1 023 866	1 398 950	0	0	-375 084
7472	Territoire	0	707 943	0	0	-707 943
74758	Autres groupement	0	2 550 729	0	0	-2 550 729
74838	Aut attrib péréq et compensat°	19 301 193	19 301 193	0	0	0
748811	Dotation non affectée de fct.	607 480 818	607 480 818	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	11 337 376	0	0	8 662 624
752	Revenus des immeubles	20 000 000	11 337 376	0	0	8 662 624
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 574 421 509	1 603 464 133	0	0	-29 042 624

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	0	6 340 222	0	0	-6 340 222
7711	Dédits et pénalités perçues	0	3 578 729	0	0	-3 578 729
7788	Produits except divers	0	2 761 493	0	0	-2 761 493
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 574 421 509	1 609 804 355	0	0	-35 382 846

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	10 900 000	10 774 621			125 379
777	Quote part subvention inv.	10 900 000	10 774 621			125 379
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 900 000	10 774 621			125 379

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 585 321 509	1 620 578 976	0	0	-35 257 467
--	----------------------	----------------------	----------	----------	--------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	726 264 281
--	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204	49 077 656	27 581 029	20 713 440	783 187
2031	Frais d'études	35 186 920	20 796 520	14 337 440	52 960
2051	Concessions & droits assimilés	13 890 736	6 784 509	6 376 000	730 227
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	409 835 239	320 015 111	31 730 759	58 089 369
2111	Terrains nus	215 269 776	201 693 254	0	13 576 522
2135	Instal. Gén., Ag., Am. des Const.	2 706 166	2 027 167	373 743	305 256
2152	Installations de voirie	1 000 000	0	0	1 000 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 566 498	233 596	0	1 332 902
21532	Réseaux d'assainissement	500 000	0	0	500 000
21534	Réseaux d'électrification	862 237	851 820	0	10 417
21568	autre mat. De def. Civile	15 406 506	7 106 000	2 422 080	5 878 426
21571	Matériel roulant	15 493 248	15 493 248	0	0
2158	Autres inst. mat. outill. techn	1 262 390	866 136	286 000	110 254
2182	Matériel de transport	76 594 360	48 931 985	17 267 705	10 394 670
2183	Mat. de bureau et Mat. Inform.	9 442 951	4 436 979	2 131 672	2 874 300
2184	Mobilier	6 339 923	2 284 786	1 743 680	2 311 457
2188	Autres immo corporelles	63 391 184	36 090 140	7 505 879	19 795 165
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	738 620 444	139 441 626	171 767 768	427 411 050
2313	Constructions	557 094 747	88 622 714	144 793 448	323 678 585
2315	Instal., Mat. et Out. Tech.	123 603 595	28 140 327	452 000	95 011 268
2318	Autres Immo. corpor. en cours	57 922 102	22 678 585	26 522 320	8 721 197
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0	0	0	0
		0	0	0	0
Total des dépenses d'équipement		1 197 533 339	487 037 766	224 211 967	486 283 606

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0
1311	Etat et Etab. nationaux	0	0	0	0
1312	Régions	0	0	0	0
13158	Autres groupements	0	0	0	0
1321	Etat et Etab. nationaux	0	0	0	0
1322	Territoire	0	0	0	0
13258	Autres groupement	0	0	0	0
1328	Autres	0	0	0	0
1337	FIP - dotation affectée	0	0	0	0
1347	FIP - dotation affectée	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	5 288 026	0	11 974
16422	Agence française de dévelmmt.	5 300 000	5 288 026	0	11 974
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
27638	Autres établissements Pub.	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0			
Total des dépenses financières		5 300 000	5 288 026	0	11 974

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
		0	0	0	0
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DEPENSES REELLES		1 202 833 339	492 325 792	224 211 967	486 295 580
------------------------	--	---------------	-------------	-------------	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;
(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	10 900 000	10 774 621		125 379
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 900 000	10 774 621		125 379
13911	Etat et Etab. nationaux	3 200 000	3 194 862		5 138
13912	Territoire	6 700 000	6 646 344		53 656
139158	Autres Groupements	100 000	96 050		3 950
13937	FIP - dotation affectée	900 000	837 365		62 635
	Charges transférées (6)	0	0		0
041	Opérations patrimoniales (7)	0	0		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 900 000	10 774 621		125 379

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	1 213 733 339	503 100 413	224 211 967	486 420 959
--	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0
--	----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	309 901 246	107 069 824	206 977 636	-4 146 214
1311	Etat et Etab. nationaux	32 152 947	3 052 832	1 893 120	27 206 995
1312	Régions	25 331 300	21 071 300	8 500 000	-4 240 000
13158	Autres groupements	497 560	572 558	753 920	-828 918
1321	Etat et Etab. nationaux	31 607 447	8 987 191	5 805 978	16 814 278
1322	Territoire	60 316 078	43 492 733	41 008 440	-24 185 095
13258	Autres groupement	9 293 871	4 525 572	21 542 880	-16 774 581
1328	Autres	151 380	447 494	1 789 976	-2 086 090
1337	FIP - dotation affectée	40 592 363	22 738 791	24 466 307	-6 612 735
1347	FIP - dotation affectée	109 958 300	2 181 353	101 217 015	6 559 932
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	119 331 742	307 000 000	0	-187 668 258
16422	Agence française de dévelmmt.	119 331 742	307 000 000	0	-187 668 258
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des recettes d'équipement		429 232 988	414 069 824	206 977 636	-191 814 472

10	Dotations, fonds divers et réserves	120 076 622	120 076 622	0	0
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	91 144 898	91 144 898	0	0
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	28 931 724	28 931 724	0	0
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	1 800 000	0	-1 800 000
27638	Autres établissements Pub.	0	1 800 000	0	-1 800 000
024	Produits des cessions d'immobilisations	0		0	
Total des recettes financières		120 076 622	121 876 622	0	-1 800 000

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DES RECETTES REELLES		549 309 610	535 946 446	206 977 636	-193 614 472
----------------------------	--	-------------	-------------	-------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	461 380 363			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	98 300 000	98 188 378		111 622
28031	Frais d'études	9 251 300	9 260 650		-9 350
28041641	Biens mobiliers, mat & études	6 195 830	6 195 830		0
28041642	Bâtiments et Installations	2 161 428	2 161 428		0
28051	Concessions & droits assimilés	9 461 309	9 461 309		0
28135	Instal. Gén., Ag., Am. des Const.	258 973	258 973		0
28138	Autres constructions	11 443 053	11 322 081		120 972
28152	Installations de voirie	61 439	61 439		0
281531	Réseaux d'adduction d'eau	53 233	53 233		0
281532	Réseaux d'assainissement	148 217	148 217		0
281533	Réseaux câblés	129 380	129 380		0
281534	Réseaux d'électrification	66 212	66 212		0
281538	Autres réseaux	71 465	71 465		0
281561	Matériel roulant	7 506 643	7 506 643		0
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	1 523 172	1 523 172		0
281571	Matériel roulant	8 150 005	8 150 005		0
28158	Autr. inst mat outil technique	2 449 756	2 449 756		0
28182	Matériel de transport	19 008 527	19 008 527		0
28183	Mat.de bureau et informatique	6 220 188	6 220 188		0
28184	Mobilier	6 301 437	6 301 437		0
28188	Autres immo corporelles	7 838 433	7 838 433		0
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		559 680 363	98 188 378		461 491 985
041	Opérations patrimoniales (5)	0	0		0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		559 680 363	98 188 378		461 491 985
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 108 989 973	634 134 824	206 977 636	267 877 513
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		104 743 366			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administratifs/publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	39 791 297	226 671 254	9 953 519	-82 635 596	0	38 975 495
Equipements communaux (2)		257 470 240	37 552 540	23 990 354	0	68 346 267
Equip non communaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0
Opérations financières	39 791 297					
Dépenses d'ordre	10 774 621	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0					
Total dépenses	50 565 918	226 671 254	9 953 519	-82 635 596	0	38 975 495
Total recettes	618 537 896	20 110 162	-9 768 757	-99 035 662	0	-19 113 711
Solde d'investissement	567 971 978	-206 561 092	-19 722 276	-16 400 066	0	-58 089 206

RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	282 500	30 798 986	27 599 021	106 625 950	0
Total RAR recettes	27 597 570	10 249 138	14 130 589	101 217 015	0
Solde RAR d'investissement	27 315 070	-20 549 848	-13 468 432	-5 408 935	0

FONCTIONNEMENT					
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Total dépenses	100 481 228	1 004 159 199	22 515 463	81 780 778	24 808
Total recettes	1 994 648 827	22 674 615	61 915 974	28 084 563	957 846
Solde de fonctionnement	1 894 167 599	-981 484 584	39 400 511	-53 696 215	933 038

RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				AI

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	3 596 652	-2 578 660	0	34 339 864	0	268 113 825
Equipements communaux (2)	4 234 661	0	0	60 657 933	0	452 251 995
Equip non communaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						39 791 297
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	10 774 621
001 Solde d'exécution reporté de N-1						0
Total dépenses	3 596 652	-2 578 660	0	34 339 864	0	278 888 446
Total recettes	572 558	1 800 000	0	18 798 068	0	531 909 554
Solde d'investissement	-3 024 094	4 378 660	0	-15 541 796	0	253 012 108

RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	638 009	2 578 660	0	26 318 069	0
Total RAR recettes	0	0	0	18 066 870	0
Solde RAR d'investissement	-638 009	-2 578 660	0	-8 251 199	0
					-17 234 331

FONCTIONNEMENT					
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Total dépenses	5 512 692	261 364	39 452	284 955 539	4 357 751
Total recettes	1 924 063	0	0	221 931 484	14 601 920
Solde de fonctionnement	-3 588 629	-261 364	-39 452	-63 024 055	10 244 169
					836 406 926

RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		50 848 418	257 470 240	37 552 540	23 990 354	0	68 346 267
Dépenses réelles		40 073 797	257 470 240	37 552 540	23 990 354	0	68 346 267
16	Emprunts et dettes assimilées	5 288 026	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	10 739 509	0	659 920	0	0
21	Immobilisations corporelles	34 785 771	240 303 485	30 912 422	5 849 875	0	2 982 166
23	Immobilisations en cours	0	6 427 246	6 640 118	17 480 559	0	65 364 101
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		10 774 621	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 774 621	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		646 135 466	30 359 300	4 361 832	2 181 353	0	16 602 743
Recettes réelles		443 203 722	30 359 300	4 361 832	2 181 353	0	16 602 743
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 076 622	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	16 127 100	30 359 300	4 361 832	2 181 353	0	16 602 743
16	Emprunts et dettes assimilées	307 000 000	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		98 188 378	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	98 188 378	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	104 743 366	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE				A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat°publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		100 481 228	1 004 159 199	22 515 463	81 780 778	24 808	6 348 057
Dépenses réelles		2 292 850	1 004 159 199	22 515 463	81 780 778	24 808	6 348 057
011	Charges à caractère général	1 330 000	92 874 555	9 720 263	62 919 130	24 808	5 044 485
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	856 901 963	12 795 200	329 900	0	836 182
65	Autres charges de gestion courante	0	54 229 310	0	18 271 748	0	0
66	Charges financières	962 850	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	153 371	0	260 000	0	467 390
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	98 188 378	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	98 188 378	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		1 994 648 827	22 674 615	61 915 974	28 084 563	957 846	103 965
Recettes réelles		1 257 609 925	22 674 615	61 915 974	28 084 563	957 846	103 965
013	Atténuation de charges	0	6 327 294	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	5 811 614	61 915 974	28 074 163	0	0
73	Impôts et taxes	231 666 226	2 241 355	0	0	0	0
74	Dotations et participations	1 021 397 643	1 486 734	0	10 400	957 846	0
75	Autres produits de gestion courante	4 546 056	953 900	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	5 853 718	0	0	0	103 965
Recettes d'Ordre		10 774 621	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 774 621	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnt reporté de N-1	726 264 281	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES			IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE			AI

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	4 234 661	0	0	60 657 933	0	503 100 413
	Dépenses réelles	4 234 661	0	0	60 657 933	0	492 325 792
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	5 288 026
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	16 181 600	0	27 581 029
21	Immobilisations corporelles	4 234 661	0	0	946 731	0	320 015 111
23	Immobilisations en cours	0	0	0	43 529 602	0	139 441 626
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'Ordre	0	0	0	0	0	10 774 621
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	10 774 621
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	572 558	1 800 000	0	36 864 938	0	738 878 190
	Recettes réelles	572 558	1 800 000	0	36 864 938	0	535 946 446
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	120 076 622
13	Subventions d'investissement	572 558	0	0	36 864 938	0	107 069 824
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	307 000 000
27	Autres immobilisations financières	0	1 800 000	0	0	0	1 800 000
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'Ordre	0	0	0	0	0	98 188 378
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	98 188 378
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	104 743 366

IV - ANNEXES			IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE			A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		5 512 692	261 364	39 452	284 955 539	4 357 751	1 510 436 331
Dépenses réelles		5 512 692	261 364	39 452	284 955 539	4 357 751	1 412 247 953
011 Charges à caractère général		5 130 102	261 364	39 452	21 319 984	4 357 751	203 021 894
012 Charges de personnel et frais assimilés		0	0	0	0	0	870 863 245
65 Autres charges de gestion courante		0	0	0	254 500 000	0	327 001 058
66 Charges financières		0	0	0	0	0	962 850
67 Charges exceptionnelles		382 590	0	0	9 135 555	0	10 398 906
Dépenses d'Ordre		0	0	0	0	0	98 188 378
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		0	0	0	0	0	98 188 378
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement		0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		1 924 063	0	0	221 931 484	14 601 920	2 346 843 257
Recettes réelles		1 924 063	0	0	221 931 484	14 601 920	1 609 804 355
013 Atténuation de charges		0	0	0	0	0	6 327 294
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses		0	0	0	0	0	127 834 999
73 Impôts et taxes		0	0	0	32 033 248	0	431 909 199
74 Dotations et participations		0	0	0	189 237 118	8 764 500	1 026 055 265
75 Autres produits de gestion courante		1 924 063	0	0	278 579	0	11 337 376
77 Produits exceptionnels		0	0	0	0	5 837 420	6 340 222
Recettes d'Ordre		0	0	0	382 539	0	10 774 621
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		0	0	0	0	0	10 774 621
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement		0	0	0	0	0	0
002 Exédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	726 264 281

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	100 481 228	1 003 860 936	298 263	0	1 104 640 427
	Dépenses de l'exercice	100 481 228	1 003 860 936	298 263	0	1 104 640 427
011	Charges à caractère général	1 330 000	92 576 292	298 263	0	94 204 555
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	856 901 963	0	0	856 901 963
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	98 188 378	0	0	0	98 188 378
65	Autres charges de gestion courante	0	54 229 310	0	0	54 229 310
66	Charges financières	962 850	0	0	0	962 850
67	Charges exceptionnelles	0	153 371	0	0	153 371
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0

	RECETTES (2)	1 994 648 827	22 674 615	0	0	2 017 323 442
	Recettes de l'exercice	1 994 648 827	22 674 615	0	0	2 017 323 442
002	Solde d'exé reporté	726 264 281	0	0	0	726 264 281
013	Atténuation de charges	0	6 327 294	0	0	6 327 294
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 774 621	0	0	0	10 774 621
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	5 811 614	0	0	5 811 614
73	Impôts et taxes	231 666 226	2 241 355	0	0	233 907 581
74	Dotations et participations	1 021 397 643	1 486 734	0	0	1 022 884 377
75	Autres produits de gestion courante	4 546 056	953 900	0	0	5 499 956
77	Produits exceptionnels	0	5 853 718	0	0	5 853 718
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	1 894 167 599	-981 186 321	-298 263	0	912 683 015

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT				IV
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT				A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	Sous fonction 02							Sous fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	955 190 260	18 283 323	0	632 342	4 805 605	23 645 414	1 303 992	0	0
	Dépenses de l'exercice	955 190 260	18 283 323	0	632 342	4 805 605	23 645 414	1 303 992	0	0
011	Charges à caractère général	85 118 721	715 632	0	632 342	4 805 605	0	1 303 992	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	856 901 963	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	13 016 205	17 567 691	0	0	0	23 645 414	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	153 371	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice									
	15 086 491	0	0	2 241 355	87 784	1 566 985	3 692 000	0	0	0
	15 086 491	0	0	2 241 355	87 784	1 566 985	3 692 000	0	0	0
013	Atténuation de charges									
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses									
73	Impôts et taxes									
74	Dotations et participations									
75	Autres produits de gestion courante									
77	Produits exceptionnels									
	15 086 491	0	0	2 241 355	87 784	1 566 985	3 692 000	0	0	0
	15 086 491	0	0	2 241 355	87 784	1 566 985	3 692 000	0	0	0
	6 327 294	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2 362 614	0	0	0	0	0	3 449 000	0	0	0
	0	0	0	2 241 355	0	0	0	0	0	0
	1 398 950	0	0	0	87 784	0	0	0	0	0
	710 900	0	0	0	0	0	243 000	0	0	0
	4 286 733	0	0	0	0	1 566 985	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12									
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)									
	-940 103 769	-18 283 323	0	1 609 013	-4 717 821	-22 078 429	2 388 008	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	22 515 463	0	22 515 463
	Dépenses de l'exercice	22 515 463	0	22 515 463
011	Charges à caractère général	9 720 263	0	9 720 263
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 795 200	0	12 795 200
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	RECETTES (2)	61 915 974	0	61 915 974
	Recettes de l'exercice	61 915 974	0	61 915 974
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	61 915 974	0	61 915 974
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	SOLDE (3)	39 400 511	0	39 400 511

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0	0	2 465 943	20 049 520	0
		0	0	2 465 943	20 049 520	0
011	Charges à caractère général	0	0	2 465 943	7 254 320	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	12 795 200	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0	0	5 915 974	56 000 000	0
		0	0	5 915 974	56 000 000	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	5 915 974	56 000 000	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	0	3 450 031	35 950 480	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A 1.1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice	0	47 013 042	0	0	0	34 767 736	81 780 778
		0	47 013 042	0	0	0	34 767 736	81 780 778
011	Charges à caractère général	0	28 281 894	0	0	0	34 637 236	62 919 130
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	199 400	0	0	0	130 500	329 900
65	Autres charges de gestion courante	0	18 271 748	0	0	0	0	18 271 748
67	Charges exceptionnelles	0	260 000	0	0	0	0	260 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	10 400	0	0	0	0	28 074 163	28 084 563
	Recettes de l'exercice	10 400	0	0	0	0	28 074 163	28 084 563
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	28 074 163	28 074 163
74	Dotations et participations	10 400	0	0	0	0	0	10 400
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	10 400	-47 013 042	0	0	0	-6 693 573	-53 696 215

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à l'accolonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	5 122 468	10 265 879	31 624 695	34 767 736	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	5 122 468	10 265 879	31 624 695	34 767 736	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	5 122 468	9 806 479	13 352 947	34 637 236	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	199 400	0	130 500	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	18 271 748	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	260 000	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	28 074 163	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	28 074 163	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	28 074 163	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-5 122 468	-10 265 879	-31 624 695	-6 693 573	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 3 - Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	24 808	0	0	24 808
	Dépenses de l'exercice	0	24 808	0	0	24 808
011	Charges à caractère général	0	24 808	0	0	24 808
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	957 846	957 846
	Recettes de l'exercice	0	0	0	957 846	957 846
74	Dotations et participations	0	0	0	957 846	957 846
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-24 808	0	957 846	933 038

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)		Libellé	Sous fonction 31					Sous fonction 32			
			311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
		DEPENSES (2)	0	24 808	0	0	0	0	0	0	0
		Dépenses de l'exercice	0	24 808	0	0	0	0	0	0	0
011		Charges à caractère général	0	24 808	0	0	0	0	0	0	0
		Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74		Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		SOLDE (2)	0	-24 808	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01- Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	836 182	5 365 716	146 159	6 348 057
	Dépenses de l'exercice	836 182	5 365 716	146 159	6 348 057
011	Charges à caractère général	0	4 898 326	146 159	5 044 485
012	Charges de personnel et frais assimilés	836 182	0	0	836 182
67	Charges exceptionnelles	0	467 390	0	467 390
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	103 965	0	103 965
	Recettes de l'exercice	0	103 965	0	103 965
77	Produits exceptionnels	0	103 965	0	103 965
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-836 182	-5 261 751	-146 159	-6 244 092

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (I) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0	868 166	0	2 219 017	2 278 533	146 159	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	868 166	0	2 219 017	2 278 533	146 159	0	0
011	Charges à caractère général	0	868 166	0	1 931 377	2 098 783	146 159	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	287 640	179 750	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	103 965	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	103 965	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	103 965	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-868 166	0	-2 115 052	-2 278 533	-146 159	0	0

(1) L. production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) -		A 1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	5 512 692	5 512 692
	Dépenses de l'exercice	0	5 512 692	5 512 692
011	Charges à caractère général	0	5 130 102	5 130 102
67	Charges exceptionnelles	0	382 590	382 590
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	RECETTES (2)	0	1 924 063	1 924 063
	Recettes de l'exercice	0	1 924 063	1 924 063
74	Dotations et participations	0	1 924 063	1 924 063
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-3 588 629	-3 588 629

IV - ANNEXES			IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	2 475 683	0	0	1 103 745	1 933 264
		0	0	0	2 475 683	0	0	1 103 745	1 933 264
011	Charges à caractère général	0	0	0	2 093 093	0	0	1 103 745	1 933 264
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	382 590	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0	0	0	707 943	0	0	898 680	317 440
		0	0	0	707 943	0	0	898 680	317 440
74	Dotations et participations	0	0	0	707 943	0	0	898 680	317 440
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	0	0	-1 767 740	0	0	-205 065	-1 615 824

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A.1.1

FONCTION 6 - Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	261 364	261 364
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	261 364	261 364
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	261 364	261 364
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	0	0	0	-261 364	-261 364

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
EMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 7 - Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	39 452	0	0	0	39 452
		39 452	0	0	0	39 452
011	Charges à caractère général	39 452	0	0	0	39 452
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-39 452	0	0	0	-39 452

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	280 534 075	4 125 971	295 493	284 955 539
		280 534 075	4 125 971	295 493	284 955 539
011	Charges à caractère général	17 117 391	4 125 971	76 622	21 319 984
65	Autres charges de gestion courante	254 500 000	0	0	254 500 000
67	Charges exceptionnelles	8 916 684	0	218 871	9 135 555
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	213 343 666	8 309 239	278 579	221 931 484
	Recettes de l'exercice	213 343 666	8 309 239	278 579	221 931 484
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 106 548	7 926 700	0	32 033 248
73	Impôts et taxes	189 237 118	0	0	189 237 118
74	Dotations et participations	0	0	278 579	278 579
77	Produits exceptionnels	0	382 539	0	382 539
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-67 190 409	4 183 268	-16 914	-63 024 055

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0	35 457 318	228 000 000	0	17 059 694	17 063	0
	Dépenses de l'exercice	0	35 457 318	228 000 000	0	17 059 694	17 063	0
011	Charges à caractère général	0	40 634	0	0	17 059 694	17 063	0
65	Autres charges de gestion courante	0	26 500 000	228 000 000	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	8 916 684	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	10 194 462	13 912 086	0	189 237 118	0	0
	Recettes de l'exercice	0	10 194 462	13 912 086	0	189 237 118	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	10 194 462	13 912 086	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	189 237 118	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	0	-25 262 856	-214 087 914	0	172 177 424	-17 063	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	0	242 570	1 839 903	2 043 498	0	76 622	0	218 871	0
		0	242 570	1 839 903	2 043 498	0	76 622	0	218 871	0
011	Charges à caractère général	0	242 570	1 839 903	2 043 498	0	76 622	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	218 871	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	0	0	8 309 239	0	0	0	0	278 579	0
		0	0	8 309 239	0	0	0	0	278 579	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	7 926 700	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	278 579	0
77	Produits exceptionnels	0	0	382 539	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-242 570	6 469 336	-2 043 498	0	-76 622	0	59 708	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 9 - Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 306 524	3 051 227	0	0	0	0	0	4 357 751
	Dépenses de l'exercice	1 306 524	3 051 227	0	0	0	0	0	4 357 751
011	Charges à caractère général	1 306 524	3 051 227	0	0	0	0	0	4 357 751
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	14 601 920	0	0	0	0	0	14 601 920
	Recettes de l'exercice	0	14 601 920	0	0	0	0	0	14 601 920
73	Impôts et taxes	0	8 764 500	0	0	0	0	0	8 764 500
75	Autres produits de gestion courante	0	5 837 420	0	0	0	0	0	5 837 420
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (3)	-1 306 524	11 550 693	0	0	0	0	0	10 244 169

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	51 130 918	288 269 226	0	0	339 400 144
	Dépenses de l'exercice	50 848 418	257 470 240	0	0	308 318 658
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 774 621	0	0	0	10 774 621
16	Emprunts et dettes assimilées	5 288 026	0	0	0	5 288 026
20	Immobilisations incorporelles	0	10 739 509	0	0	10 739 509
21	Immobilisations corporelles	34 785 771	240 303 485	0	0	275 089 256
23	Immobilisations en cours	0	6 427 246	0	0	6 427 246
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	282 500	30 798 986	0	0	31 081 486

RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	673 733 036	40 608 438	0	0	714 341 474
		646 135 466	30 359 300	0	0	676 494 766
001	Solde d'exé reporté	104 743 366	0	0	0	104 743 366
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	98 188 378	0	0	0	98 188 378
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 076 622	0	0	0	120 076 622
13	Subventions d'investissement	16 127 100	30 359 300	0	0	46 486 400
16	Emprunts et dettes assimilées	307 000 000	0	0	0	307 000 000
	Restes à réaliser au 31/12	27 597 570	10 249 138	0	0	37 846 708
	SOLDE (2)	622 602 118	-247 660 788	0	0	374 941 330

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Sous fonction 02							Sous fonction 04		
		020 Administration générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Fêtes et cérémonies	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
	DEPENSES (2)	114 446 690	289 980	0	418 380	201 984	0	172 912 192	0	0	
	Dépenses de l'exercice	87 887 176	289 980	0	185 400	0	0	169 107 684	0	0	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20	Immobilisations incorporelles	10 739 509	0	0	0	0	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	72 754 784	289 980	0	185 400	0	0	167 073 321	0	0	
23	Immobilisations en cours	4 392 883	0	0	0	0	0	2 034 363	0	0	
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Restes à réaliser au 31/12	26 559 514	0	0	232 980	201 984	0	3 804 508	0	0	
	RECETTES (2)	36 328 100	0	0	0	0	0	4 280 338	0	0	
	Recettes de l'exercice	27 828 100	0	0	0	0	0	2 531 200	0	0	
001	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
13	Subventions d'investissement	27 828 100	0	0	0	0	0	2 531 200	0	0	
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Restes à réaliser au 31/12	8 500 000	0	0	0	0	0	1 749 138	0	0	
	SOLDE (2)	-78 118 590	-289 980	0	-418 380	-201 984	0	-168 631 854	0	0	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	64 926 804	224 757	65 151 561
	Dépenses de l'exercice	37 552 540	0	37 552 540
21	Immobilisations corporelles	30 912 422	0	30 912 422
23	Immobilisations en cours	6 640 118	0	6 640 118
	Opérations d'équipement	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	27 374 264	224 757	27 599 021
	RECETTES (2)	18 492 421	0	18 492 421
	Recettes de l'exercice	4 361 832	0	4 361 832
13	Subventions d'investissement	4 361 832	0	4 361 832
	Restes à réaliser au 31/12	14 130 589	0	14 130 589
	SOLDE (2)	-46 434 383	-224 757	-46 659 140

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A 1.2

FUNCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	1 682 000	0	8 185 237	55 059 567
		1 627 000	0	3 897 020	32 028 520
21	Immobilisations corporelles	1 627 000	0	0	29 285 422
23	Immobilisations en cours	0	0	3 897 020	2 743 098
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	55 000	0	4 288 217	23 031 047
	RECETTES (2)	765 120	0	0	17 727 301
	Recettes de l'exercice	0	0	0	4 361 832
13	Subventions d'investissement	0	0	0	4 361 832
	Restes à réaliser au 31/12	765 120	0	0	13 365 469
	SOLDE (2)	-916 880	0	-8 185 237	-37 332 266
					0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	122 473 866	0	0	0	8 142 438	130 616 304
	Dépenses de l'exercice	0	17 065 004	0	0	0	6 925 350	23 990 354
20	Immobilisations incorporelles	0	659 920	0	0	0	0	659 920
21	Immobilisations corporelles	0	2 565 244	0	0	0	3 284 631	5 849 875
23	Immobilisations en cours	0	13 839 840	0	0	0	3 640 719	17 480 559
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	105 408 862	0	0	0	1 217 088	106 625 950
	RECETTES (2)	0	103 398 368	0	0	0	0	103 398 368
	Recettes de l'exercice	0	2 181 353	0	0	0	0	2 181 353
13	Subventions d'investissement	0	2 181 353	0	0	0	0	2 181 353
	Restes à réaliser au 31/12	0	101 217 015	0	0	0	0	101 217 015
	SOLDE (2)	0	-19 075 498	0	0	0	-8 142 438	-27 217 936

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	Ecoles maternelles			Classes regroupées	Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	1 471 420	2 752 121	118 250 325	8 142 438	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	469 005	1 001 436	15 594 563	6 925 350	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	659 920	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	469 005	1 001 436	1 094 803	3 284 631	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	13 839 840	3 640 719	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	1 002 415	1 750 685	102 655 762	1 217 088	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	103 398 368	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	2 181 353	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	2 181 353	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	101 217 015	0	0	0	0	0
	SOLDE	-1 471 420	-2 752 121	-14 851 957	-8 142 438	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	97 717 039	0	97 717 039
	Dépenses de l'exercice	0	68 346 267	0	68 346 267
21	Immobilisations corporelles	0	2 982 166	0	2 982 166
23	Immobilisations en cours	0	65 364 101	0	65 364 101
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	29 370 772	0	29 370 772
	RECETTES (2)	0	52 319 197	0	52 319 197
	Recettes de l'exercice	0	16 602 743	0	16 602 743
13	Subventions d'investissement	0	16 602 743	0	16 602 743
	Restes à réaliser au 31/12	0	35 716 454	0	35 716 454
	SOLDE (2)	0	-45 397 842	0	-45 397 842

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	97 717 039	0	0	0	0
		0	0	0	68 346 267	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	2 982 166	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	65 364 101	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	29 370 772	0	0	0	0
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0	0	0	52 319 197	0	0	0	0
		0	0	0	16 602 743	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	16 602 743	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	35 716 454	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	-45 397 842	0	0	0	0

(1) Pour le croisé...: par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	4 872 670	4 872 670
	Dépenses de l'exercice	0	4 234 661	4 234 661
21	Immobilisations corporelles	0	4 234 661	4 234 661
	Opérations d'équipement	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	638 009	638 009
	RECETTES (2)	0	572 558	572 558
	Recettes de l'exercice	0	572 558	572 558
13	Subventions d'investissement	0	572 558	572 558
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-4 300 112	-4 300 112

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	556 776	0	0	638 009	3 677 885
		0	0	0	556 776	0	0	0	3 677 885
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	556 776	0	0	0	3 677 885
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	638 009	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	572 558
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	572 558
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	572 558
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	-556 776	0	0	-638 009	-3 105 327

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	2 578 660	2 578 660
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	2 578 660	2 578 660
	RECETTES (2)	0	0	0	0	1 800 000	1 800 000
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	1 800 000	1 800 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	1 800 000	1 800 000
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	-778 660	-778 660

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	695 691	83 615 771	2 664 540	86 976 002
	Dépenses de l'exercice	695 691	59 962 242	0	60 657 933
20	Immobilisations incorporelles	0	16 181 600	0	16 181 600
21	Immobilisations corporelles	683 571	263 160	0	946 731
23	Immobilisations en cours	12 120	43 517 482	0	43 529 602
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	23 653 529	2 664 540	26 318 069
	RECETTES (2)	0	54 931 808	0	54 931 808
	Recettes de l'exercice	0	36 864 938	0	36 864 938
13	Subventions d'investissement	0	36 864 938	0	36 864 938
	Restes à réaliser au 31/12	0	18 066 870	0	18 066 870
	SOLDE (2)	-695 691	-28 683 963	-2 664 540	-32 044 194

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	695 691	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	695 691	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	683 571	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	12 120	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	-695 691	0	0

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	27 572 000	28 276 864	27 217 747	549 160	0	2 664 540	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	16 181 600	16 751 735	26 765 747	263 160	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	16 181 600	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	263 160	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	16 751 735	26 765 747	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	11 390 400	11 525 129	452 000	286 000	0	2 664 540	0	0	0
	RECETTES (2)	8 954 120	22 621 491	23 356 197	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	5 840 000	12 141 791	18 883 147	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	5 840 000	12 141 791	18 883 147	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	3 114 120	10 479 700	4 473 050	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-18 617 880	-5 655 373	-3 861 550	-549 160	0	-2 664 540	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des retraits (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					387 400 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Quatre programmes d'investissement : Construction de la couverture du plateau sportif de PIRAE UTA ; Construction de 16 abris-bus ; Construction de sanitaires à Aorai Tini Hau ; Rénovation des voies communales	23/01/2014	06/08/2014	31/03/2015	60 000 000	Fixe		1,5		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets d'investissement communaux	28/11/2017	18/09/2018	30/04/2019	119 331 742	Fixe		2,2		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets d'investissement communaux	28/11/2017	06/11/2018	30/04/2019	187 668 258	Fixe		2,3		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets environnementaux (Eclairage public à LED)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	20 400 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
Total général					387 400 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en année)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				366 713 879								
Quatre programmes d'investissement : Construction de la couverture du plateau sportif de PIRAE UTA ; Construction de 16 abris-bus ; Construction de sanitaires à Aoral Tini Hau ; Rénovation des voies communales (CPF 1394 01 X)	N			39 313 879		Fixe		1,5	5 288 026	649 272		
Projets d'investissement communaux (CPF 1463 01 U Tr2)	N			119 331 742		Fixe		2,2	0	313 578		
Projets d'investissement communaux (CPF 1463 01 U Tr3)	N			187 668 238		Fixe		2,3	0	0		
Projets environnementaux (Eclairage public à LED) (CPF 1463 02 V Tr1)	N			20 400 000		Fixe		0,0	0	0		
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
Total général		0		366 713 879					5 288 026	962 850	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 17 octobre 2017																																																																																
AMORTISSEMENT LINEAIRE	Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) Catégories de biens amortis : <table><tr><th>Libellé</th><th>Durée (année)</th></tr><tr><td>Immobilisations incorporelles</td><td></td></tr><tr><td>Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme</td><td>10</td></tr><tr><td>Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion</td><td>5</td></tr><tr><td>Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)</td><td>5</td></tr><tr><td>Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)</td><td>30</td></tr><tr><td>Aides a l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes</td><td>5</td></tr><tr><td>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</td><td>Durée du privilège</td></tr><tr><td>Logiciels</td><td>2</td></tr><tr><td>Autres immobilisations incorporelles</td><td>5</td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles</td><td></td></tr><tr><td>Terrains de gisement</td><td>Durée du contrat exploit.</td></tr><tr><td>Agencements et aménagement de terrain</td><td>30</td></tr><tr><td>Equipements du cimetière</td><td>20</td></tr><tr><td>Immeubles de rapport</td><td>20</td></tr><tr><td>Installations generales, agencements, aménagements des constructions</td><td>15</td></tr><tr><td>Installation et appareils de climatisation individuelle</td><td>5</td></tr><tr><td>Autres constructions</td><td>10</td></tr><tr><td>Constructions sur sol d'autrui</td><td>Durée du bail à construction</td></tr><tr><td>Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectees à la circulation)</td><td>Non applicable</td></tr><tr><td>Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)</td><td>Non applicable</td></tr><tr><td>Installation de voiries – Petit materiel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)</td><td>10</td></tr><tr><td>Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF</td><td>25</td></tr><tr><td>Réseau d'adduction d'eau</td><td>40</td></tr><tr><td>Réseau d'assainissement</td><td>40</td></tr><tr><td>Réseaux câblés</td><td>30</td></tr><tr><td>Réseau d'électrification</td><td>30</td></tr><tr><td>Autres réseaux</td><td>30</td></tr><tr><td>Matériel roulant d'incendie et de défense civile</td><td>8</td></tr><tr><td>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</td><td>5</td></tr><tr><td>Matériel roulant de voirie</td><td>8</td></tr><tr><td>Autres installations, matériel et outillage technique</td><td>10</td></tr><tr><td>Installations générales, agencements et aménagement divers</td><td>15</td></tr><tr><td>Matériel de transport – Véhicule</td><td>5</td></tr><tr><td>Matériel de transport – Camions et véhicules industriels</td><td>8</td></tr><tr><td>Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique</td><td>3</td></tr><tr><td>Matériel de bureau.</td><td>7</td></tr><tr><td>Mobilier</td><td>10</td></tr><tr><td>Coffre-fort</td><td>20</td></tr><tr><td>Autres immobilisations corporelles</td><td>10</td></tr></table> Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année. Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF		Libellé	Durée (année)	Immobilisations incorporelles		Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5	Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5	Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30	Aides a l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège	Logiciels	2	Autres immobilisations incorporelles	5	Immobilisations corporelles		Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.	Agencements et aménagement de terrain	30	Equipements du cimetière	20	Immeubles de rapport	20	Installations generales, agencements, aménagements des constructions	15	Installation et appareils de climatisation individuelle	5	Autres constructions	10	Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction	Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectees à la circulation)	Non applicable	Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable	Installation de voiries – Petit materiel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10	Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF	25	Réseau d'adduction d'eau	40	Réseau d'assainissement	40	Réseaux câblés	30	Réseau d'électrification	30	Autres réseaux	30	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	Matériel roulant de voirie	8	Autres installations, matériel et outillage technique	10	Installations générales, agencements et aménagement divers	15	Matériel de transport – Véhicule	5	Matériel de transport – Camions et véhicules industriels	8	Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3	Matériel de bureau.	7	Mobilier	10	Coffre-fort	20	Autres immobilisations corporelles	10
Libellé	Durée (année)																																																																																	
Immobilisations incorporelles																																																																																		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10																																																																																	
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30																																																																																	
Aides a l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5																																																																																	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège																																																																																	
Logiciels	2																																																																																	
Autres immobilisations incorporelles	5																																																																																	
Immobilisations corporelles																																																																																		
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.																																																																																	
Agencements et aménagement de terrain	30																																																																																	
Equipements du cimetière	20																																																																																	
Immeubles de rapport	20																																																																																	
Installations generales, agencements, aménagements des constructions	15																																																																																	
Installation et appareils de climatisation individuelle	5																																																																																	
Autres constructions	10																																																																																	
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction																																																																																	
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectees à la circulation)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries – Petit materiel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10																																																																																	
Installation de voiries – Gros matériel > 1.200.000 XPF	25																																																																																	
Réseau d'adduction d'eau	40																																																																																	
Réseau d'assainissement	40																																																																																	
Réseaux câblés	30																																																																																	
Réseau d'électrification	30																																																																																	
Autres réseaux	30																																																																																	
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8																																																																																	
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5																																																																																	
Matériel roulant de voirie	8																																																																																	
Autres installations, matériel et outillage technique	10																																																																																	
Installations générales, agencements et aménagement divers	15																																																																																	
Matériel de transport – Véhicule	5																																																																																	
Matériel de transport – Camions et véhicules industriels	8																																																																																	
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3																																																																																	
Matériel de bureau.	7																																																																																	
Mobilier	10																																																																																	
Coffre-fort	20																																																																																	
Autres immobilisations corporelles	10																																																																																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		36 196 136	36 196 136	0	36 196 136
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux	0		36 196 136	36 196 136	0	36 196 136
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0		220 804 456	220 804 456	0	220 804 456
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	0		220 804 456	220 804 456	0	220 804 456
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		257 000 592	257 000 592	0	257 000 592

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2018	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
						0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalisations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		16 200 000 I	16 062 647
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 300 000	5 288 026
16422	Agence française de dévelmnt.	5 300 000	5 288 026
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 900 000	10 774 621
13911	Etat et Etab. nationaux	3 200 000	3 194 862
13912	Territoire	6 700 000	6 646 344
139158	Autres Groupements	100 000	96 050
13937	FIP - dotation affectée	900 000	837 365

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 062 647	224 211 967	0	240 274 614

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		650 825 261	191 133 276
Ressources propres externes de l'année (a)		91 144 898	92 944 898
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	91 144 898	91 144 898
27638	Autres établissements Pub.	0	1 800 000
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		559 680 363	98 188 378
28031	Frais d'études	9 251 300	9 260 650
28041641	Biens mobiliers, mat & études	6 195 830	6 195 830
28041642	Bâtiments et Installations	2 161 428	2 161 428
28051	Concessions & droits assimilés	9 461 309	9 461 309
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	258 973	258 973
28138	Autres constructions	11 443 053	11 322 081
28152	Installations de voirie	61 439	61 439
281531	Réseaux d'adduction d'eau	53 233	53 233
281532	Réseaux d'assainissement	148 217	148 217
281533	Réseaux câblés	129 380	129 380
281534	Réseaux d'électrification	66 212	66 212
281538	Autres réseaux	71 465	71 465
281561	Matériel roulant	7 506 643	7 506 643
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	1 523 172	1 523 172
281571	Matériel roulant	8 150 005	8 150 005
28158	Autr. inst mat outil technique	2 449 756	2 449 756
28182	Matériel de transport	19 008 527	19 008 527
28183	Mat.de bureau et informatique	6 220 188	6 220 188
28184	Mobilier	6 301 437	6 301 437
28188	Autres immo corporelles	7 838 433	7 838 433
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	461 380 363	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	191 133 276	206 977 636	104 743 366	28 931 724	531 786 002

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	240 274 614
Ressources propres disponibles IV	531 786 002
Solde V = IV - II(3)	291 511 388

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		269 495 024	31 727 611	
	Etudes diagnostiques Ecoles FAUTAU VAL	1 904 050	380 810	5
	Etudes diagnostiques Ecole PIRAE CENTRE	1 689 350	337 870	5
	50 LOGICIELS SYMANTEC	99 000	99 000	1
	Licence Civitas	370 826	370 826	1
	Licence ArcGIS Primaire	72 792	72 792	1
	2 Licences ArcGIS Primaire et Secondaires	133 652	133 652	1
	50 Licences antivirus Kaspersky	152 550	152 550	1
	41 Licences OVS Windows	460 667	460 667	1
	2 Licences antivirus Kaspersky	9 876	9 876	1
	Licence Pare Feu Wifi	62 532	62 532	1
	Licence Forti 60C	72 038	72 038	1
	Logiciel PC mover Professional	8 677	8 677	1
	Licence serveur Mail MDAEMON Security Plus	25 990	25 990	1
	2 Licences Ideal Administration	65 088	65 088	1
	5 Licences antivirus Kaspersky	31 581	31 581	1
	45 Licences Business Premium Office 365	940 725	940 725	1
	Licence Essential Office 365	9 605	9 605	1
	100 Licences Antivirus Bitdefender	467 820	467 820	1
	Licence Pare-feu Fortinet FC-10-0091E	154 381	154 381	1
	Tirage d'une alimentation pour l'onduleur - Pompiers	99 892	9 989	10
	Turbine d'Aération STEP CUISINE CENTRALE	383 821	38 382	10
	Filtre à sable 720-22m3/h	460 320	46 032	10
	Réacteur de désinfection UV IBP40H0+	638 026	63 803	10
	9 Casques F2X-TREM avec support Lampe F1	275 124	275 124	1
	Défibrillateur LIFEPAK CR	284 803	40 686	7
	Aspirateur Mucosite électrique LSU 4000	256 851	36 693	7
	13 Extincteurs EAU E6A15 MIM	141 149	141 149	1
	Sangle araignée pour plan dur	3 997	3 997	1
	Ensemble Protection antidéclenchement airbag	33 147	33 147	1
	2 Extincteurs Poudre ABC PP3P DESAUTEL	28 543	28 543	1
	2 Appareils respiratoire isolant	309 859	44 266	7
	2 Tuyaux refoulement TUREX IIG diamètre 45mm	69 739	69 739	1
	Défibrillateur LIFEPAK CR+ semi-automatique	274 500	39 214	7
	4 Débroussailleuses IRINO TJ53 KAWASAKI	267 560	66 890	4
	Débroussailleuse IRINO TJ53 KAWASAKI	66 890	16 723	4
	Souffleur silencieux Cifarelli	79 500	19 875	4
	Débroussailleuse KAWASAKI TJ45	58 000	58 000	1
	Appareil photo Olympus FE-310	27 630	27 630	1
	10 Onduleurs EATON Ellipse ECO 650 USB	159 042	159 042	1
	Video projecteur Epson EB-S31	69 990	23 330	3
	3 Ordinateurs PC ASUS H110M-K /MIE - SINISTRES	271 050	90 350	3
	Drone Parrot Bebop 2	109 990	36 663	3
	Dictaphone numérique Olympus WS852	16 110	16 110	1
	Imprimante LASERJET HP 1102	19 140	19 140	1
	Ordinateur Dell Optiplex 3040	124 330	41 443	3
	5 Téléphones IP Grandstream 2135	101 500	101 500	1
	Appareil Photo Olympus TG-870 vert	44 115	44 115	1
	Lecteur Usb V2 multiscarte	2 610	2 610	1
	Mémoire Micro SD 8 Gb Sdhc10	945	945	1
	Unité centrale ASUS V230ICGK-23 i5	139 920	46 640	3
	6 Téléphones crosscall X1 Noir	53 400	53 400	1
	2 Lecteurs code à barres ADAGIO-USB	55 680	55 680	1
	Onduleur SOCOMEC ITYS 6KVA	274 688	91 563	3
	Ecran portable Optoma (16/10) 203 x 126.7 cm	59 300	59 300	1
	Switch 8 Ports POE GS110TP-20	26 910	26 910	1
	Wifi Point Netgear WAC510-10000S	21 510	21 510	1
	3 Imprimantes HP LJ PRO M203DW Monochrome	99 180	99 180	1
	Telephone Crosscall spider X1 Noir	8 900	8 900	1
	2 Téléphones Crosscall Spider X1 Noir	17 800	17 800	1
	8 Unités Centrales Dell Optiplex 3040	908 720	302 907	3
	8 Ecrans Dell Professionnal P2417H	257 280	257 280	1
	2 Téléphones antichocs Caterpillar B25 noir	17 800	17 800	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	11 Onduleurs INFOSEC X1-700	97 359	97 359	1
	Module Wifi pour video projecteur Epson ELPAP10	19 380	19 380	1
	15 IPAD Wifi-32Gb - Space Grey + Etuis STM Dux	939 488	313 163	3
	Module Wifi Epson ELPAP10	19 380	19 380	1
	2 Unités Centrales Dell OPTIPLEX 3040 i3-6100	203 580	67 860	3
	2 Ecrans DELL P2417H 23.8	16 950	16 950	1
	Appareil photo Sony DSCW810B	17 010	17 010	1
	Mémoire micro SD 64GB	7 650	7 650	1
	Imprimante Epson mobile TM-60II	95 700	31 900	3
	4 Téléphones GrandStream gxp 2135	81 200	81 200	1
	Plastifieuse Callisto A3 LAMINATOR	25 520	25 520	1
	10 Onduleurs Infosec Xlex 700VA	88 508	88 508	1
	2 Unités Centrales Dell optiplex 3040	272 150	90 717	3
	2 Ecrans DELL 22"	32 944	32 944	1
	6 Ecrans Dell 21.5 SE2216H	98 832	98 832	1
	Serveur sauvegarde NAS Synology DiskStation DS918+	125 280	41 760	3
	3 Armoires 100x120 gris MERISIER	147 900	147 900	1
	3 Tables cafet 120x80HETRE ALU	69 600	69 600	1
	6 Chaises visiteur tissus noir	31 200	31 200	1
	2 fauteuils ergon Ecom2 noir	71 800	71 800	1
	Prism bur méta/al 180x80 NOYER	27 920	27 920	1
	Basal cais fixe 3T NOYER	28 399	28 399	1
	Prism bu met/al NOYER 180x80	27 920	27 920	1
	Basal cais mobile 3T NOYER	26 320	26 320	1
	Prism bur met/al NOYER 160x80	19 600	19 600	1
	Basal cais mobile 2T NOYER	19 900	19 900	1
	3 Fauteuils UT OPERATAS noir	75 000	75 000	1
	FAUTEUIL DIRECTION ITALIANS CUIR NOIR	59 900	59 900	1
	Caisson mobile bureau 420x434 ROSANA	59 160	59 160	1
	4 Armoires Rid. L120 P45 H100 BEIGE	237 660	237 660	1
	5 Fauteuils Direction cuir haut dossier noir	246 500	246 500	1
	5 Uni Caisson dossier 1 tiroir sur roulettes L42X1XP552XH57.3 NOYER	114 750	114 750	1
	2 Bureaux L180xP80xH72cm NOYER	56 950	56 950	1
	10 Chaises visiteur Stella piètement noir dossier cuir noir	84 150	84 150	1
	2 Poutre 4 places en bois	127 330	18 190	7
	Table plastique pied pliable 120x60	3 983	3 983	1
	Armoire HT 200x120 Crayon Blanc	91 599	13 086	7
	Armoire HT 200x120 UK Cabine Ant	91 599	13 086	7
	Armoire Bas 100x120 Bureau 4 Cases	55 217	55 217	1
	6 Chaises Visiteur Demon	40 820	40 820	1
	Top Caisson L60 Vista Wenge	8 874	8 874	1
	Caisson Lat P60 4T Vista Wenge	29 580	29 580	1
	Bureau Vista 140*80 Metal Wen	34 510	34 510	1
	Bureau 100*60 Vista Wenge	32 538	32 538	1
	2 Etagères chromées 4 étages / Intendance	25 800	25 800	1
	Chaise Haute Atelier Dossier Bois	12 665	12 665	1
	Bureau L120xP80xH72cm Noyer	22 100	22 100	1
	Angle de raccord 80*80cm Noyer	17 850	17 850	1
	2 Bureaux L100xP80xH72cm Noyer	40 800	40 800	1
	5 Chaises Black 45*53*89	29 500	29 500	1
	5 Meubles double accès H. 81 cm	243 000	243 000	1
	14 Lots de 2 Tablettes 32 x 42 cm Naturel	81 900	81 900	1
	6 Piètements L: 105 cm avec roulettes	84 000	84 000	1
	Meuble à portes battantes H. 81 cm 2 étagères Naturel	53 800	53 800	1
	4 Meubles bibliothèque présentoir	104 400	104 400	1
	Banc sans dossier L: 160 Taille 4 - Vert clair	18 200	18 200	1
	Meuble quadruple H. 81 cm 8 tablettes Naturel	59 600	59 600	1
	Piètement L: 139 cm avec roulettes	13 400	13 400	1
	2 Meubles double accès H. 51 cm 4 tablettes Naturel	81 400	81 400	1
	2 Piètements L: 70,5 cm avec roulettes	24 400	24 400	1
	Bureau classique Piètement en L 140 x 80	58 300	58 300	1
	Bureau classique Piètement en L 160 x 80	61 800	8 829	7

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	Angle 90° 80x80 pour bureau	26 600	26 600	1
	Caisson mobile 2 tiroirs LHP 43x60x56 cm	46 600	46 600	1
	Meuble quadruple H. 51 cm	30 700	30 700	1
	Piètement L 139 cm simple	11 900	11 900	1
	2 Tables pliantes LYRA JAUNE 120x60	45 800	45 800	1
	2 Tables pliantes LYRA BLEU 120x80	48 200	48 200	1
	2 Tables pliantes LYRA ROUGE 210x80	98 600	98 600	1
	Caisson Classeur Sur Roulettes Avec Serrure L.42 X P.55 X H 57 Cm	33 320	33 320	1
	Armoire 3 Portes Gris Plastique	16 900	16 900	1
	Meuble moyen ouvert L90XP44.5XH158.3CM WENGÉ	30 430	30 430	1
	Paire de portes moyennes pleines avec serrure H160cm WENGÉ	14 450	14 450	1
	Bureau avec pieds Métallique en T & poutre télescopique L180xP80xH72cm Noyer	48 875	48 875	1
	2 Armoires Eco 198*120 Anth/Meris	119 800	119 800	1
	Fauteuil opérateur WIMAX	63 104	9 015	7
	6 Tables pliables (valise) 180x75	33 030	33 030	1
	20 Chaises plastique accoudoir vert	54 000	54 000	1
	4 Armoires haute métallique 191x45x120	279 600	39 943	7
	25 Chaises Hawaï appui/table Taille3	220 500	220 500	1
	2 Tables Kaddou (MP) 1/2 ronde 120 Taille 2	43 000	43 000	1
	2 Tables Kaddou (MP) 120x80 Taille 2	43 800	43 800	1
	2 Tables Kaddou (MP) 120x80 Taille 3	43 800	43 800	1
	2 Tables Kaddou (MP) OCTO 120 Taille 2	67 400	67 400	1
	2 Tables Kaddou (MP) OVALE 120x90 Taille 2	48 600	48 600	1
	2 Tables Kaddou (MP) 120x60x60 Taille 2	46 600	46 600	1
	2 Tables Kaddou (MP) 120x60x60 Taille 3	46 600	46 600	1
	13 Tables scolaires Hiva (MP) 130x50 Taille 4	179 400	179 400	1
	26 Casiers pour table scolaire Jaune	77 740	77 740	1
	26 Chaises scolaire 850 Taille 4 Piètement Jaune	166 660	166 660	1
	25 Chaises Hawaï taille 2 rouge	216 500	216 500	1
	2 Fauteuils de Bureau Acoudoir noir/rouge	21 800	21 800	1
	3 Chaises dactylo noir	50 700	50 700	1
	Bureau Noyer L140*P60*H72CM	22 100	22 100	1
	Retour Latéral droite Noyer L100*P60*H72CM	19 465	19 465	1
	Caisson sur roulettes Blanc/Argent L42*P55*H57CM	33 320	33 320	1
	Caisson Classeur sur roulettes Argent L42*P55*H57CM	33 320	33 320	1
	2 Bureaux Dilan 3T 194 Noir L140*P60*H77	72 600	72 600	1
	Fauteuil Augure bras 3D cuir noir	69 900	69 900	1
	2 Armoires 100*120 alu Rid chene B2	110 432	110 432	1
	Bureau 180*80 Vista Wenge	39 440	39 440	1
	Bureau 160*80 Vista Wenge	36 482	36 482	1
	Voile de fond L160 VISTA ALU	6 902	6 902	1
	Bureau 140*80 Metal Wenge	34 510	34 510	1
	Voile de fond 140CM VISTA ALU	4 930	4 930	1
	2 Retours 80*60 Vista Wenge	45 356	45 356	1
	2 Supports Unité Central sous bureau	23 664	23 664	1
	8 Chaises visiteur dossier Demon	54 427	54 427	1
	2 Armoires Rideaux 198*120 4T ALU CHENE B	143 759	143 759	1
	6 Obturateurs Passe cable Vista	8 282	8 282	1
	2 Obturateurs Passe cable Vista	2 761	2 761	1
	Bureau 120*80 Vista Wenge	32 538	32 538	1
	6 Bureaux 140*60 Eidos Wenge BLC	233 682	233 682	1
	6 Supports Unité Central sous bureau	70 992	70 992	1
	3 Ecrans Sep L140 G CFA Blanc	98 621	98 621	1
	2 Ecrans Vague Dual DRT Blanc	70 676	70 676	1
	2 Ecrans Vague Dual GCH Blanc	70 676	70 676	1
	Tableau Présences & absences	23 915	23 915	1
	Meuble de toilette Vitamine	31 670	31 670	1
	Combine cuisine	58 500	58 500	1
	Grand meuble à 15 Bacs Inc-Hetre	75 359	75 359	1
	Grand meuble 20 bacs incolores - Hetre	78 504	78 504	1
	Tableau Blanc magnétique 120x180cm	31 897	31 897	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	4 Tableaux Blancs magnétique 120*210cm	134 026	134 026	1
	5 Tables plastic 182X74 - 3x	29 125	29 125	1
	Bureau DILAN 3T 194 NOIR L140P60H77	39 745	39 745	1
	2 Bancs T3 avec dossier L160	35 450	35 450	1
	Banc T3 avec dossier L200	20 380	20 380	1
	2 Bancs T3 avec dossier L200	40 760	40 760	1
	Climatiseur Split 12000 BTU	94 140	18 828	5
	5 Menottes d'entraînement réf.017939	116 000	116 000	1
	Climatiseur Split GREE 18000 BTU	163 430	32 686	5
	Nettoyeur HP 110/200 BAR 1900W00W	25 950	25 950	1
	Apirateur multi 20 inox 1300w	29 950	29 950	1
	Groupe électrogène HY3600N 2500W	61 000	15 250	4
	Machine à laver MLTU12FGAWB 12KG	134 100	33 525	4
	Coffret à douilles métriques + CLIQUET	33 460	33 460	1
	2 Armoires réfrigérées LRT-1471E 2 portes	615 264	153 816	4
	Machine à Laver MAYTAG 10 KG	98 900	24 725	4
	Pince multimètre CM 625	32 480	32 480	1
	Multimètre IP67	31 385	31 385	1
	2 DRAPEAUX POLYNESIENS (200X300 et 100x150)	44 002	44 002	1
	2 DRAPEAUX FRANCAIS (200X300 et 100x150)	29 503	29 503	1
	Cofret électrique - Alimentat° Onduleur	71 416	17 854	4
	10 Ventilateurs pied 18 télécommande NS832M	74 350	74 350	1
	2 Stéthoscopes consulto bleu	7 410	7 410	1
	2 Oxymètres de pouls autodiag Joletti	27 880	27 880	1
	12 Urnes électroaux 2017	124 525	124 525	1
	Harnais Ht secours MXP	29 696	29 696	1
	Longe de maintien drisse acier 4m	29 696	29 696	1
	Démarrreur autonome GYSPACK TRUCK 12/24V	92 684	23 171	4
	6 Brasseurs d'air Blanc	55 624	55 624	1
	2 Chariots Aluminium 300kgs	41 350	41 350	1
	Climatiseur MIDEA 18000 BTU INVERTER R410	152 834	30 567	5
	2 Projecteurs RODIO 1887 LED AS.156W + accessoires	143 047	35 762	4
	Disjoncteur NSX250F + 2 télécommandes MT 100/160	288 337	72 084	4
	Perceuse Ind SS fil Li-ion	14 990	14 990	1
	2 Sonomètres intégrateur classe 2 -CESVA	642 110	160 528	4
	Chauffe Eau Solaire SR 458 L BEIGE + Pose - Ec. T.T.	400 796	40 080	10
	Chauffe Eau Solaire SR 458 L BEIGE + Pose - Ec. Taaone	400 796	40 080	10
	Rideau métallique Manuel 2.005m x 2.940m + pose	323 632	80 908	4
	Cuisinière à gaz INOX F9E50G1-1L 90x60x85 FERRE	89 000	8 900	10
	Climatiseur SPLIT GREE 24000 BTU (1ère Salle)	172 740	34 548	5
	Climatiseur SPLIT GREE 24000 BTU (2ème Salle)	164 830	32 966	5
	Climatiseur WESTINGHOUSE 12000 BTU Stationnaire	127 550	25 510	5
	Congélateur CHIGO BD 210L	34 990	34 990	1
	Micro-onde Galanz 30 L blanc	11 990	11 990	1
	Pompe rejet MSXV-0712	62 255	15 564	4
	2 Mégaphones 25 watts - micro déporté	55 761	55 761	1
	Radio portatif VHF HYTERA NUM/ANA IP54	65 139	65 139	1
	Mixeur plongeant 040Lt PMDH 250	63 596	63 596	1
	Jeux de cours Aventure J4081 - Ec. Tuterai Tane Maternelle	2 774 996	277 500	10
	Tronçonneuse à métal 2414EN 355MM 20000W	37 990	37 990	1
	Clé à choc 1/2P SUP COMPACT	32 533	32 533	1
	Etudes sur la réalisation d'une station de compostage	1 243 220	248 644	5
	Construction d'une couverture du plateau sportif de PIRAE UTA	37 751 235	3 775 124	10
	Réhabilitation de la maison d'insertion et de l'emploi de HAMUTA	21 745 671	2 174 568	10
	3 Abris-bus	1 474 000	147 401	10
	16 Abris-bus	14 942 072	1 494 208	10
	Module complement e-SEDIT GRH e-congé	3 560 352	839 319	3
	Véhicule n° 241591-P MAZDA BT-50 DC 3200 D 4X4 BVA 200CV	5 190 000	1 038 000	5
	Véhicule ISUZU Modèle.DMAX DC 2500 D 4x4 136CV	3 900 000	780 000	5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	Véhicule Renault TRAFIC 1,6l 120CV DIESEL COMBI BVM 6 PLACES	5 394 650	1 078 930	5
	Logiciel de gestion électronique de documents	8 491 851	2 487 886	3
	2 Scanners Kodak i2420 couleur	348 000	116 000	3
	Module Historique pour Logiciel régie des recettes	474 600	158 200	3
	3 Gest° des prdts. + Titrer les factures + Conception logiciel année 2016	384 200	384 200	1
	2 Cerceaux Basket ball ref SF007	35 100	35 100	1
	Paire de poteaux Volley-Ball Alu	144 000	14 400	10
	Filet Volley-ball Mikasa	8 910	8 910	1
	Paire de poteaux Volley-Ball Alu	144 000	14 400	10
	Filet Volley-ball Mikasa	8 910	8 910	1
	Logiciel Cyberlux 8 - Cyber base	18 900	18 900	1
	6 Unités Centrales DELL Optiplex 3040 MT	786 480	262 160	3
	6 Ecrans Dell P2417H 23,8	50 850	16 950	3
	2 Tops Cases Shad SH29 Black 29L	30 000	30 000	1
	4 Vélos RINCON DISC M 19	236 000	236 000	1
	2 Casques THH T-388 UNI ECE-22-05	19 800	19 800	1
	Licence Civitas pour l'année 2018	380 253		1
	41 Licences Windows Entreprise DVC ALNG	422 530		1
	Licence Fortigate v10E	62 532		1
	3 Clés RGS pour plateforme	77 327		1
	5 Licences office o365	104 525		1
	Logiciel Microsoft Project Standard 2016	39 663		1
	Clé RGS* - accès serveur	42 960		1
	2 Licences Ideal Administration	59 664		1
	6 Licences d'accès client TSE	111 463		1
	Logiciel Treesize Professional	28 250		1
	50 Licences Microsoft	1 054 855		1
	Licence certificat RGS pour serveur EXCH	51 302		1
	100 Licences antivirus Bitdefender	720 940		1
	Module E-Demat connexion COMEDDEC	128 210		2
	Caniveau pour la Sauteuse ARMEN 900 100L	229 016		15
	Climatiseur Split GREE 12000 BTU - EC T.T.	96 400		1
	Climatiseur Split GREE 12000 BTU - Ancienne Mairie	90 750		1
	2 Climatiseurs Split GREE 9000 BTU	201 139		5
	Climatiseur Split GREE 18000 BTU	118 751		5
	Climatiseur Split GREE 24000 BTU	191 000		5
	Climatiseur SPLIT 24000 BTU école TTM	152 400		5
	Climatiseur SPLIT 24000 BTU - école TTE	152 400		5
	Climatiseur SPLIT 24000 BTU école Pirae Centre	169 350		5
	Climatiseur SPLIT 24000 BTU école Pirae Centre	169 350		5
	Climatiseur SPLIT 12000 BTU école Nahoata Mat/ clim bureau directeur	128 920		5
	Climatiseur INVERT. 9000 BTU	49 990		1
	2 Climatiseurs MIDEA R410 9000 BTU + Pose	187 600		1
	Climatiseur MIDEA R410 12000 BTU	90 101		1
	Déplacement poteau EDT plateau Vaipahu	256 857		30
	Motopompe flottante AQUAFast 6HP-B	287 100		5
	21 Extincteurs aux : CO2 2Kg-POUDRE ABC-EAU E6A15	279 326		1
	2 Lances hérisson hydraulique 40 et 65 alu	143 312		1
	Division mixte équipé de 2 vannes 1/4 de tour (Poket Wye haune DSP 45-2XGRD) Matériel Sce. Incendie	56 898		1
	Presse à Vulcaniser Pronto P10 + Kit tuyau	157 284		5
	Souffleur OLEOMAC	77 500		1
	2 Broussailleuses IRINO TJ45 KAWASAKI	124 890		1
	Taille Haie SHINDAIWA DH2200ST	60 000		1
	Débroussailleuse MITSUBISHI TU43-KBC26T	49 000		1
	Husqvarna tronçonneuse télescopique	136 900		10
	Troçonneuse chainsaw 18 40 cc	39 800		1
	Débroussailleuse MITSUBISHI TB50-KBC26T	53 500		1
	Souffleur shindaiwa EB803	93 000		1
	Souffleur Shindaiwa eb803rt	86 460		1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	Taille Haie Shindaiwa DH230 61CM	50 525		1
	Souffleur SHINDAIWA EB8520	94 561		1
	MacBook Air 13 Intel Core i5	159 990		3
	Téléphone Honor 8 Dual Sim Noir	10 900		1
	Imprimante HP LASERJET PRO M452DN	55 970		1
	Mise en place du Wifi dans l'Hotel de Ville (Bornes R510)	1 133 301		3
	2 Video-projecteurs ACER X113	119 800		1
	4 Ecrans DELL 21.5 SE2216H	65 888		1
	Poste téléphone DECT PANASONIC 1 base trois postes	8 700		1
	Ordinateur Dell OPTIPLEX + 1 Ecran DELL P2417H	149 995		3
	Onduleur infosec 700va	10 115		1
	2 Téléphones FACOM F200	9 800		1
	3 Téléphones DECT/GAP SIEMENS AS470	15 660		1
	3 Téléphones Antichocs Caterpillar B25	24 030		1
	22 Onduleurs INFOSEC X1-700	180 809		1
	3 Onduleurs INFOSEC X1-1000	33 704		1
	Imprimante HP LASER JET M130FW	37 700		1
	10 PC Dell OPTIPLEX 3050	1 212 900		3
	10 Ecrans DELL MONITOR 24" E2417H	233 900		1
	iPad Pro 12"9 64Go	129 990		3
	Vidéo projecteur OPTOMA W400	123 120		3
	Plastifieuse GBCA3 FUSION 3000L	17 722		1
	Plastifieuse SPECTRA A3	11 540		1
	Plastifieuse à Chaud LUNAR A3	17 220		1
	Bras articulé de bureau pour moniteur LCD	57 990		1
	Destructeur de Bureau REXEL AUTO 300x40L	123 250		3
	2 Videoprojecteurs EPSON 3300 LUMENS- Pirae Taaone	204 100		3
	Table Réunion Rectangle L260xP100XH72CM NOYER	44 965		1
	10 Chaises visiteur Noir	67 150		1
	Fauteuil Haut dossier Maille bleue	38 165		1
	2 Fauteuils acc.fixes rouge ref 1237GD	52 200		1
	Armoire 100*120 ALU RID CHENE	55 216		1
	Fauteuil DOS MOY FILET RT1	39 990		1
	Armoire 100*120 ALU RID CHENE	55 216		1
	Armoire rideau L120 P45 H100 BEIGE	59 415		1
	Caisson sur roulette 3 tiroirs NOYER	22 950		1
	6 Fauteuils haut dossier maille bleu e avec tetiere	228 990		1
	4 Fauteuils bureau en résille noir Réf. : 1237GD	104 400		1
	20 Chaises communales H80 Rouge	50 000		1
	5 Chaises communales H80 Vert	12 500		1
	3 Fauteuils acc rég dossier haut en résille noir + têtiera	155 034		1
	3 Fauteuils avec acc.réglable ATHOS	310 068		10
	6 Chaises visiteur en coque plastique noir	50 112		1
	Fauteuil wi max tet Sy accoudoirs	126 102		10
	2 Blocs de 5 vestiaires industrie salissant	338 748		10
	2 Fauteuils résille noir réf.1237GD	52 200		1
	Caisson-Dossier sur roulettes/serrure L42.1 X P55.2 X H57.3CM	22 950		1
	100 Chaises communales H80 rouge	250 000		1
	6 Fauteuils Direction cuir noir Giotto	148 415		1
	Ecran TV LED 81CM 32D2900	24 990		1
	Support Mural Orientable	4 990		1
	Poste Soudure NORDIKA 1800	22 686		1
	Sauteuse Cuisine ARMEN 900 100L à GAZ	1 129 807		10
	Caillebotis galva 800x400	134 096		10
	Panneau Permanent AB4 800 C1 "STOP"	29 640		1
	Panneau Permanent B1 650 "SENS INTERDIT"	28 897		1
	2 Brasseurs d'air kdk m56xg 140cm	22 411		1
	2 Brasseurs d'air kdk m56xg 140cm	22 411		1
	Marteau piqueur HM1203C 1510W	165 838		10
	Mixeur plongeant SMX 800 TURBO	108 491		10
	Bétonnière VT 350 moteur EH17 ROBIN 6CV	337 602		10
	Bache chapiteau PVC	468 000		10
	Coupe-légumes dito sama 220c/60hz	178 344		10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	Moteur coulissant BFT ARES 1500V portail d'entrée HDV	230 841		10
	Groupe frigorifique CF négative 20°C 380V	980 735		10
	Poteau conique simple crosse 10m EP	382 539		10
	Ampli distribution Sonata	32 310		1
	Grignoteuse JN1601 550W	52 990		1
	Lampadaire - PIRAE Hamuta	301 032		10
	Oxymètre de pouls Joletti	14 760		1
	Tensiomètre bras automatique m6	16 704		1
	Réfrigérateur sagamax 470l	62 900		1
	Micro onde 30l sagamax	11 900		1
	Bouilloir tristar 1.7l	4 390		1
	Monobrosse basse vitesse 154 TR/MIN 1200W	185 394		10
	Sirène pompier 100w	31 262		10
	Gyrophare bleu leds et installation	113 238		10
	Haut parleur sirène 100 w	16 915		10
	2 Feux pénétration 3 Led bleu	25 961		10
	2 Boutons de commande	3 480		10
	Piscine a balles 150x30cm	48 671		10
	Parcours toboggan sunshine	52 915		10
	Pole activités	69 540		10
	Centre activité 8 en 1	104 387		10
	Mini pole sunshine 18M	19 701		10
	2 Chalets du jura smoby	32 152		10
	Compresseur à air de 100 l + accessoires	154 839		10
	Atomiseur EF AT 900	95 990		1
	Tableau blanc 100x200cm	41 782		1
	10 Brasseurs d'air 3 pales métal HTB-150N - Ec. T.T.Mat.	147 552		1
	2 Brasseurs d'air 3 pales métal HTB-150N - Ec. FV	29 510		1
	2 Brasseurs d'air 3 pales métal HTB-150N - Ec. TAAONE	29 510		1
	6 Panneaux d'effichage amovibles grillagés 187X120	185 400		1
	Poste soudure électrique MMA PROGYS 200E	96 637		1
	Groupe électrogène 190AC 60HZ GENE	287 976		10
	Ensemble soudeur Artisan - PLOMBERIE	109 008		10
	Etudes sur la construction du CJA & Ecoles MATATEVAI	4 479 449		5
	Consolidation du Fare va'a	339 000		5
	Assistance maîtrise d'ouvrage/construction CJA MATATEVAI	2 412 200		5
	Véhicule HYUNDAI H100 simple cabine	2 895 000		5
	Scooter SUZUKI 50cc3 UZ50L5 - SASE	199 000		5
	Véhicule SUZUKI VITARA 5 PORTES - SASE	3 190 000		5
	Module gestion de la cantine - Prestation de développement	745 800		2
	Conception édition de quittance au format ticket	62 150		2
	Module Gestion des relances redevables	559 350		2
	Module intégration bourse auto Oriana	62 150		2
	Nacelle élévatrice télescopie sur porteur VL	15 493 248		8
	2 Véhicule utilitaire double cabine à benne basculante BVM	11 400 000		5
	Véhicule utilitaire Type Fourgon	4 665 000		5
	Chapiteau de 12m*24m	3 996 200		10
	Chapiteau de 5m*10m	3 538 000		10
	Véhicule type Moto Basculeur 4x4	5 932 360		8
	Branchement d'eau Plateau Sportif Hippodrome	116 798		40
	Compteur d'électricité plateau sportif Hippodrome	252 237		30
	Branchement d'eau Plato Sportif Maracana	116 798		40
	Branchement neuf électricité Plateau Sportif MARACANA	342 726		30
	Audit sur la sécurité des systèmes d'information	3 955 000		5
	Jet Ski Yamaha Waverunner FX Cruiser HO 2016	3 760 000		5
	Ecran vidéo OPTOMA MANUEL DS-1123PMG (16/10)	53 900		1
	Video projecteur Epson Bureautique EB-S41	84 990		1
	Ordinateur Dell OPTIPLEX + 1 Ecran DELL P2417H	149 995		3
	2 Scooters 125 YAMAHA NMAX ABS + Marquages + Sirènes	1 627 000		5
	Réseau de télécommunication	18 979 398		10
	6 Appareils respiratoire ARI	2 422 080		5
	30 Rames en bois	300 000		1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	15 Gilets OLYMPIA 50N L 70-90KG	58 050		1
	10 Gilets OLYMPIA 50N L +90KG	38 700		1
	4 Pirogues V3 + balanciers + iatos en bois Sport FAI VA'AA	1 500 000		10
	Rameur Concept 2	201 000		10
	Assault Air Bike	157 000		10
	Kit de barriere 640 RH RECTANGULAIRE 5m	670 668		10
	Véhicule Utilitaire Type Double Cabine à Benne Basculante	5 700 000		5
	Siège complet AS/DOS simple skai noir chauffeur	22 600		8
	Banquette complet AS/DOS simple skai noir Passenger 2 places	39 550		8
	Camion benne de 2m3	7 190 000		8
	Véhicule Utilitaire Type Fourgon Electrique	4 180 000		5
Acquisitions à titre gratuit		0	0	
Mise à disposition		0	0	
Affectation		0	0	
Mises en concession ou affermage		0	0	
Divers		0	0	
TOTAL GENERAL		269 495 024	31 727 611	

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		A10.1	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES		A10.2	

A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus values	Moins values
Acquisitions à titre onéreux		0		0	0	0	0	0
					0	0	0	0
Acquisitions à titre gratuit								
Mise à disposition								
Affectation								
Mises en concession ou affermage								
Divers								
TOTAL GENERAL		0		0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.6 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	27 020 414	
<u>Associations :</u>		
A.S. PIRAE (SECTION CYCLISME)	450 000	
BUDOKAN JUDO	220 000	
CLUB DE PIROGUIERS IHILANI	600 000	
COOPERATIVE DU COLLEGE TAAONE	882 423	
COURIR EN POLYNESIE	500 000	
FEDERATION OEUVRE LAIQUES	2 663 201	
FEDERATION TAHITIENNE CYCLISME	200 000	
GENERATIONS NAHOATA	300 000	
HAMUTA VAL	600 000	
LE BRONX	545 000	
MAIRIE DE PIRAE	500 000	
OLYMPIQUE DE PIRAE	320 000	
PIRAE NUI PETANQUE	400 000	
PIRAE UTA NUI SOLIDARITE ACTIONS JEUNES	397 081	
PIRAE VA'A	1 718 000	
PIRAE VOLLEY-BALL CLUB	2 986 130	
POLYVALENT D'ACTION JURIDIQUE DE POLYNESIE FRANÇAISE (APAJ)	350 000	
RUGBY DE PIRAE	1 199 522	
SCOUTS DE FRANCE (GROUPE DE NAHOATA)	150 000	
SEN NO SEN KARATE	132 000	
TAE KWON DO CLUB TUTERAÏ TANE DE PIRAE	250 000	
TAHITI VA'A 2018	4 000 000	
TE HINE RIMA'I O NAHOATA	421 557	
TE UI HOTU RAU NO PARE NUI (FEDERATION)	3 243 500	
TUMUHIVA	617 000	
ECOLE SAINT-MICHEL-CAMICA	3 375 000	
Personnes de droit public	0	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....) :</u>		
	0	
TOTAL GENERAL	27 020 414	

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N
AP001 Acquisitions foncières	370 000 000		370 000 000	0	20 000 000	201 693 254
AP002 Centre-ville CRSD	180 500 000		180 500 000	0	36 000 000	7 675 000
AP003 Remise aux normes des éclairages publics	106 000 000		106 000 000	0	88 000 000	12 120
AP004 Mise en conformité des écoles 1er degré	363 000 000		363 000 000	6 990 408	225 000 000	13 098 560
AP005 Bâtiments communaux (hors écoles)	1 000 000 000		1 000 000 000	5 939 488	223 000 000	7 641 870
Total	2 019 500 000	0	2 019 500 000	12 929 896	592 000 000	230 120 804
						860 000 000

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV -- ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	%	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	100	1
Directeur général des services		1		1	1	0	100	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43	-	43	35	6		41
	A	12		12	8	3		11
Conseiller principal		2		2	2		100	2
Conseiller qualifié		2		2	2		100	2
Conseiller		8		8	4	3	100	7
	B	13		13	9	3		12
Technicien principal		4		4	4		100	4
Technicien		8		8	5	3	100	8
Technicien - grade provisoire		1		1			100	0
	C	15		15	15	0		15
Adjoint principal		8		8	8		100	8
Adjoint		6		6	6		100	6
Adjoint provisoire		1		1	1		100	1
	D	3		3	3	0		3
Agent principal		1		1	1		100	1
Agent qualifié		1		1	1		100	1
Agent		1		1	1		100	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		94	10	104	94	7		101
	A	5		5	4	0		4
Conseiller principal		2		2	2		100	2
Conseiller qualifié		1		1	1		100	1
Conseiller		2		2	1		100	1
	B	7		7	5	2		7
Technicien principal		4		4	4		100	4
Technicien		3		3	1	2	100	3
	C	14		14	12	2		14
Adjoint principal		7		7	7		100	7
Adjoint		7		7	5	2	100	7
	D	68	10	78	73	3		76
Agent principal		13		13	12		100	12
Agent qualifié		22		22	21		100	21
Agent		33		33	31	2	100	33
			5	5	5		65	5
			4	4	4		75	4
			1	1		1	50	1
FILIERE SECURITE PUBLIQUE (d)		17	-	17	15	0		15
	C	17	0	17	15	0		15
Brigadier		5		5	4		100	4
Gardien		12		12	11		100	11
FILIERE SECURITE CIVILE (e)		21	-	21	19			19
	B	2		2	1	0		1
Lieutenant		1		1	1		100	1
Major		1		1	0		100	0
	C	9		9	9	0		9
Adjudant		3		3	3		100	3
Sergent		6		6	6		100	6
	D	10		10	9	0		9
Caporal-chef		6		6	5		100	5
Sapeur		4		4	4		100	4
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e)		176	10	186	163	13		176

IV – ANNEXE		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	%	TOTAL

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80%

(quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	EFFECTIFS	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice (8) ancien statut communal	Indice (8) Statut FPC	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			16				
	A		1				
Chef de service		ADM	1	286		3-4	CDI
	B		1				
Adjoint administratif		ADM	1	441		3-4	CDI
	C		3				
Commis d'administration		ADM	1	316		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	286		3-4	CDI
Planton		ADM	1	286		3-4	CDI
	D		11				
Commis d'administration		ADM	1	251		3-4	CDI
Agent polyvalent des écoles maternelles		TECH	1	211		3-4	CDI
Femme de service		TECH	1	171		3-4	CDI
Gardien		TECH	1	181		3-4	CDI
Ouvrier		TECH	1	181		3-4	CDI
Ouvrier spécialisé		TECH	1	196		3-4	CDI
Sapeur-pompier		SEC. CIVILE	3	181 à 286		3-4	CDI
Agent de police municipale		SEC. PUBLIQUE	2	271 à 276		3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)			3				
	C		3				
Agent d'état-civil		ADM	2			3-a	CDD
Secrétaire		ADM	1			3-a	CDD
TOTAL GENERAL			19				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif, TECH : Technique, SEC. CIVILE : Sécurité civile, SEC. PUBLIQUE : Sécurité publique

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.1 C3.2

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			33 016 205
Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française (S.P.C. PF)	Mars 1990	Contribution annuelle	9 066 385
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U. Assainissement)	Mars 2010	Contribution annuelle	20 000 000
Syndicat Mixte en charge de la gestion du Contrat de Ville de l'agglomération de Pappete	2015	Contribution annuelle (2017)	1 974 910
Syndicat Mixte en charge de la gestion du Contrat de Ville de l'agglomération de Pappete	2015	Contribution annuelle (2018)	1 974 910

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie municipale à caractère industriel et commercial	Office de gestion de la crèche de PIRAE - TAMA HERE	14/09/1972	35/72 du 14/09/1972	EPIC	oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 213 733 339	503 100 413	224 211 967	486 420 959
RECETTES	1 213 733 339	634 134 824	206 977 636	372 620 879
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 311 585 790	1 510 436 331		801 149 459
RECETTES	2 311 585 790	1 620 578 976		691 006 814

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES

2.1 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	314 683 977	283 192 289	31 385 929	105 759
RECETTES	314 683 977	35 311 511	154 482 845	124 889 621
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 785 956	20 789 581		13 996 375
RECETTES	34 785 956	20 776 134		14 009 822

2.2 – BUDGET ANNEXE DES DECHETS

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	52 185 730	23 058 581	6 578 990	22 548 159
RECETTES	52 185 730	6 512 587	0	45 673 143
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	405 250 000	348 479 801		56 770 199
RECETTES	405 250 000	348 998 455		56 251 545

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 580 603 046	809 351 283	262 176 886	509 074 877
RECETTES	1 580 603 046	675 958 922	361 460 481	543 183 643
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 751 621 746	1 879 705 713	0	871 916 033
RECETTES	2 751 621 746	1 990 353 565	0	761 268 181
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 332 224 792	2 689 056 996	262 176 886	1 380 990 910
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 332 224 792	2 666 312 487	361 460 481	1 304 451 824

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES
(cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0	0	0	0
RECETTES	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	23 000 000	22 510 048	0	489 952
RECETTES	324 583 918	234 500 000	0	90 083 918

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 580 603 046	809 351 283	262 176 886	509 074 877
RECETTES	1 580 603 046	675 958 922	361 460 481	543 183 643
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 728 621 746	1 857 195 665	0	871 426 081
RECETTES	2 427 037 828	1 755 853 565	0	671 184 263
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 309 224 792	2 666 546 948	262 176 886	1 380 500 958
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 007 640 874	2 431 812 487	361 460 481	1 214 367 906

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

(2) Y compris les rattachements

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

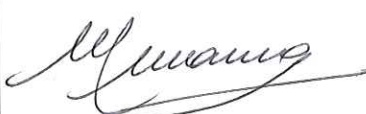
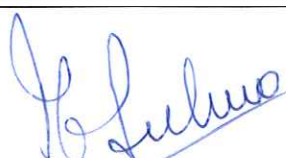
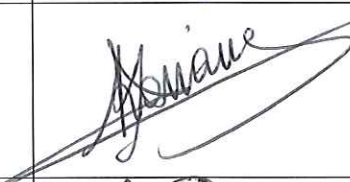
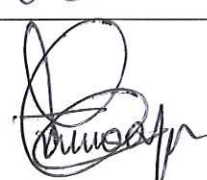
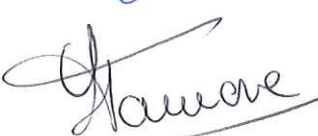
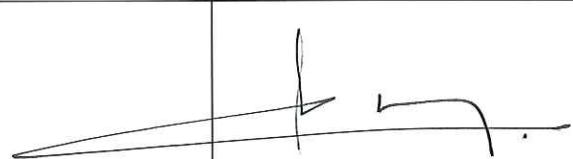
Nombre de membres en exercice 33 Nombre de membres présents 21 Nombre de suffrages exprimés 29	VOTES : Pour 29 Contre 00 Abstentions 00
Date de convocation : 26.03.2019	
Présenté par le 2ème Adjoint au Maire, A Pirae, le 28/03/2019	
Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire. A Pirae, le 28/03/2019	
	

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	ABSENT	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint	Yvannah POMARE TIXIER	
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		

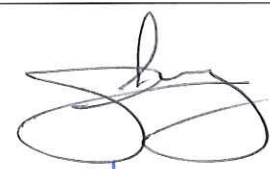
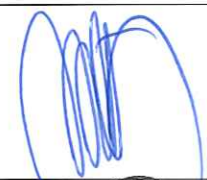
IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

			Miriama MACE	
4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint		
			Eliane LECHENE	
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint		
				
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint		
				
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
				
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
				
10	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
				
11	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
				
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
				
13	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal		
			ABSENT	
14	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal		

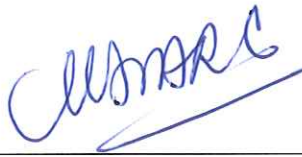
IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal	Thilda HAREHOE	
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Maono TERE	Conseiller Municipal		
20	M. Krys TEO	Conseiller Municipal	Milton PARAUE	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	Heimana TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

				
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale		
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale		
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale	Maire SVARC	
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal	ABSENT	
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABSENT	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Principal)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le ,
et de la publication le/...../.....

Fait à PIRAE, le/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

